N° 226 — 173e année — Un numéro: 5 centimes — Jeudi 28 Septembre 1911

SOCIÉTÉ DU JARDIN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville	9.—	4.50	2.25
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	10.—	5.—	2.50
Etranger (Union postale)	26.—	13.—	6.50

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
payé par chèque postal sans frais.
Changement d'adresse, 50 ct.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Compte de chèques postaux IV, N° 178

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Casier Postal N° 20296

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

ANNONCES c. 8
Du canton:
La ligne ou son espace. . . . . 10 ct.
Prix minimum d'une annonce . . . 50 »
De la Suisse et de l'étranger:
15 cent. la ligne ou son espace.
1re insertion, minimum. . . . . fr. 1.—
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces sont reçues à l'administration du journal et par les principales agences de publicité en Suisse et à l'étranger. — Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 10 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE PESEUX

Enchères de vendange

Jeudi 28 courant, dès 5 heures du soir, à la grande salle du Collège, la commune vendra par voie d'enchères publiques, la récolte d'environ 50 ouvriers de vignes, en blanc.

Conseil communal

COMMUNE de NEUCHATEL

Permis de construction

Demande de la société « Apollo, S. A. » de construire un bâtiment à l'usage de cinématographe, faubourg du Lac.

Plans déposés au bureau de la Police du feu, hôtel municipal, jusqu'au 5 octobre 1911.

COMMUNE de NEUCHATEL

Assemblée des propriétaires de vignes, jeudi 28 septembre à 11 h. précises du matin, à l'Hôtel Municipal (salle des commissions).

Ordre du jour:

1. Levée du ban des vendanges.
2. Nomination de la commission de police des vignes.

Neuchâtel, le 26 septembre 1911.

Direction de police.

COMMUNE DE NEUCHATEL

Vente de vendange

Jeudi 28 septembre, à 11 h. ¼ du matin, à l'Hôtel municipal, salle des commissions, la commune de Neuchâtel vendra aux enchères publiques la récolte d'environs 80 ouvriers de vigne, dont 28 en rouge.

Neuchâtel, le 26 septembre 1911.

Direction des finances.

COMMUNE de VALANGIN

Exceptionnellement ensuite de la levée de l'interdiction des foires et marchés au bétail, la foire de Valangin du 29 septembre est renvoyée au lundi 2 octobre prochain.

Valangin, 27 septembre 1911.

CONSEIL COMMUNAL.

COMMUNE DE Cortaillod

Enchères de vendange

Jeudi 28 courant, dès 3 heures, à l'hôtel, la commune de Cortaillod vendra par voie d'enchères publiques, la récolte d'environ 50 ouvriers en blanc et 30 ouvriers en rouge. H 4657 N

Cortaillod, le 23 septembre 1911.

Conseil communal.

IMMEUBLES

Pour cause exclusive de santé on offre à vendre une jolie

petite villa

de 9 chambres, à **Neuchâtel,** actuellement comme pension de jeunes gens. Eau, gaz, électricité. Chambre de bain et toutes dépendances. Jardin fruitier et d'agrément. Adresser offres sous chiffres **H. 564 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

Vente d'un domaine, à Sous le Mont sur Dombresson

Lundi 2 octobre 1911, dès 8 heures du soir, à l'hôtel de commune de **Dombresson,** M. Jacob Grossenbacher exposera en vente, par enchères publiques, le domaine qu'il possède à **Sous le Mont,** comprenant un bâtiment à l'usage d'habitation et rural, assuré **9800 fr.,** une remise assurée **500 fr.** et **16 poses** 3/4 **de champs.** Entrée en jouissance: **Saint-Georges 1912.** — Pour visiter le domaine, s'adresser à M. Jacob Grossenbacher, à Sous le Mont, et pour renseignements au notaire Ernest Guyot, à Boudevilliers.

VENTE PUBLIQUE mobilière et immobilière

Samedi, 7 octobre 1911, les héritiers de feu Jean Beroggi, en son vivant négociant à Neuveville, exposeront en vente publique et volontaire:

MOBILIER

Un coffre-fort, un bureau avec casier, un buffet avec tiroirs et casiers, une banque, un banque décimale, une bascule romaine, un établi et trois échelles.

IMMEUBLES

Section A, n° 229. Devant la Ville et Grand'Rue, à Neuveville, deux maisons d'habitation, dont l'une assurée contre les incendies pour 42,400 fr. comprend un grand magasin avec arrière-magasin et cave, plus cinq logements, et l'autre assurée pour 16,500 fr. contient deux logements et dépendances. En outre un hangar assuré pour 700 fr., cour et jardin, d'une surface totale avec l'assise des maisons de 608 mètres carrés. Ces maisons sont très bien situées et en bon état d'entretien. Elles seront exposées en vente d'abord séparément et ensuite en bloc.

La vente du mobilier aura lieu le dit jour, à 2 heures après midi, au domicile des vendeurs, contre argent comptant, et celle des immeubles, à 8 heures du soir, à l'hôtel du Lac, à Neuveville.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire soussigné.

Neuveville, le 15 septembre 1911.

Par commission:
Oscar WYSS, notaire.

Cormondrèche

A vendre maison avec petit rural. Eau et électricité. Ecrire sous chiffre K. Z. 824 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre, aux abords de la ville, un

immeuble de rapport

de 600 m² environ avec bâtiment de quatre logements de trois chambres chacun. Affaire avantageuse. Pour renseignements s'adresser en l'Etude **Ed. Petitpierre & Ch. Hotz,** notaires.

Domaines à vendre

Aux Vieux-Prés sur Dombresson, à vendre en bloc ou séparément trois petits domaines contigus. S'adresser pour renseignements à **M. Ernest Guyot, notaire, à Boudevilliers,** et pour renseignements et visiter les propriétés à **M. Constant Sandoz, à Dombresson.**

ENCHERES

Mise de vendange

Le samedi 30 septembre 1911, dès 3 h. ½ de l'après-midi, **la municipalité**

d'Yverdon

et le comité de la Fondation Petitmaître exposeront en mise publique la récolte de leurs vignes situées à Valleyres sur Montagny, Montagny et aux Tuileries de Grandson.

La mise aura lieu à **l'Hôtel de Ville d'Yverdon.**

Yverdon, le 26 septembre 1911.

H 26783 L *Greffe municipal.*

Enchères à Corcelles

Le samedi 30 septembre 1911, dès les 2 h. du soir, on vendra par voie d'enchères publiques, à l'immeuble F. Bourquin-Crone, à Corcelles:

8500 litres de vin blanc Italien, 1600 litres de vin de Corbières, 42 litres d'eau-de-cerises, 1 lot bouteilles vides, 1 bascule complète, 1 fourneau en tôle, 1 filtre, 1 machine à rincer les bouteilles, 1 machine à gazer le vin, un outillage complet pour tonnelier, 1 char à bras, 1 char à ressorts avec pont, échelles et brancard, un gros char à brancard avec échelles, 1 grosse glisse, un traîneau, accessoires de cave, et une quantité d'autres objets dont on supprime le détail.

Auvernier, le 27 septembre 1911.

Greffe de la justice de paix.

Enchères de vendanges à SAINT-BLAISE

jeudi 28 septembre 1911, à 3 h. après midi, à la salle de justice, hôtel communal.

Les propriétaires désirant exposer leur récolte sont invités à se faire inscrire au greffe jusqu'au jeudi 28 courant, à midi.

St-Blaise, le 23 septembre 1911.

A VENDRE

Confiserie-Pâtisserie
Mlle L. ROBERT
Succursale Ed. BADER
AVENUE DU PREMIER-MARS
SALON de RAFRAICHISSEMENTS
Téléphone 598

JEUNE VACHE

sachant travailler, portante pour commencement d'octobre, à vendre chez J. d'Epagnier, à Epagnier.

MAGASIN
Vve Eugène BONNOT
ÉVOLE 1 - (Bas du Pommier)

Poulets de Bresse

bien frais

☞ On porte à domicile

TÉLÉPHONE 597

BOUCHERIE CHIPOT

Fausses-Brayes

Dès aujourd'hui:

Baisse sur le Bœuf

de 30 centimes par kilo

Beaux canards sauvages

Perdreaux - Perdrix
Coqs et Poules de bruyère

LIÈVRES DU PAYS

CHEVREUILS
Gigots - Filets - Epaules

POULETS DE BRESSE

Canards - Dindons
Oies - Pintades - Pigeons

SAUMON

Truites - Soles - Turbots
Cabillaud - Aigrefins - Colin
Merlans - Limandes
Brochets - Féras - Bondelles

PERCHES à frire
à **50 cent.** la livre

Fromages de dessert
Camembert - Brie - Servette
Roquefort - Sarrazin

Saucisses de Francfort

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Epancheurs, 8
Téléphone 71

Ouverture de la saison d'automne et d'hiver

Nous avons l'avantage d'annoncer à notre bonne clientèle que nos modèles sont rentrés et que nous nous sommes efforcés comme d'habitude de les choisir au meilleur goût du jour en laissant la trop grande excentricité de côté.

ATELIER DE Ier ORDRE

GRANDE LIQUIDATION d'Habillements et Chemises

Place du Marché 11

Habillements, Pardessus, Pèlerines, Pantalons pour hommes et jeunes gens, Habillements pour jeunes gens avec pantalons courts et longs, Chemises blanches avec et sans col.

Profitez de l'occasion exceptionnellement avantageuse de vous vêtir à bon marché

Se recommande, W. AFFEMANN.

MEYER & Cie

Rue du Coq-d'Inde 24

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Représentations en tous genres

L'OZONATEUR PARIS
PURIFICATEUR DE L'AIR, LE SEUL BREVETÉ DU GENRE — Le plus anciennement connu, le plus efficace et le meilleur marché. - *Se méfier des similitudes de nom.*

Atelier spécial mécanique pour ressemelages

Grands magasins

HALLE aux CHAUSSURES

Magasin: Rue de l'Hôpital 18 — **NEUCHATEL** — **Atelier:** Rue des Poteaux 5

Prix des ressemelages:

Dames, **fr. 2.50** vissé, **fr. 3.—** cousu
Hommes, » **3.50** » » **4.20** »
Enfants, de » **1.70** à » **2.—**

Retalonnages:

Dames, **90 c.;** hommes, **1 fr.;** enfants, **60** et **70 c.**

N'employant absolument que des cuirs du pays, de première qualité et tannés au chêne, je garantis chaque ressemelage.

EXÉCUTION PROMPTE ET SOIGNÉE

Se recommande,
Th. FAUCONNET-NICOUD

OCCASION

A vendre belle

chambre à coucher

complète soit 2 lits, 2 tables de nuit, armoire à glace et lavabo, plus 1 canapé-pouf et 2 fauteuils à l'état de neuf. Prix très avantageux. Chez A. Kramer, tapissier, Peseux.

La Papeterie Moderne

rue du Seyon

vis-à-vis de la dépendance - - - - - - de l'Hôtel du Soleil

est une des mieux assorties en articles fantaisies et

Souvenirs de Neuchâtel

☞ Voir l'étalage ainsi que les prix.

Se recommande,
Vve BOURQUIN-CHAMPOD

Horlogerie-Bijouterie
Arthur MATTHEY
Rue de l'Hôpital
en face de l'Hôtel de Ville

Régulateurs, Pendules et Réveils
MONTRES
BIJOUTERIE et CHAINES
or, doublé or et argent
ALLIANCES
Orfèvrerie argent
Orfèvrerie métal argenté
Réparations - Prix modérés

Un appareil cinéma

en très bon état (Croix de Malte), avec coffre, à vendre, chez F. Stalder, mécanicien, Berne, Murtenstrasse 40.

Un bon poulain

de 18 mois, à vendre chez Emile Bähler, à Serroue sur Corcelles.

A vendre un

fourneau de cuisine

presque neuf, ainsi qu'un

four à gaz

Demander l'adresse du n° 812 au bureau de la Feuille d'Avis.

Qui serait amateur

d'un petit tonneau à vin forcé avec chevalet de support. Contenance 35 litres; a été rempli deux fois. Pourrait, suivant désir, être livré rempli et dosé. — Adresse: **E.-F. Girard, Boudry.** H 4658 N

A vendre d'occasion

jolie porte d'entrée de magasin toute en chêne, en parfait état, store métallique pour la fermeture.

Pour amateur, plaque de fonte pour cheminée, bien conservée, datant de 1738. — S'adresser Boulangerie, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

Une invention sensationnelle

dans le domaine du nettoyage par le vide, c'est l'appareil

„Richmond"

portatif, fonctionnant à l'électricité

S'adapte à toute fiche de contact et à toute lampe électrique
Consommation de courant très minime
7 centimes à l'heure
Maniement des plus faciles
Résultats surprenants

Prospectus gratis

MEYER & Cie, Rue du Coq-d'Inde 24, NEUCHATEL

J. PERRIRAZ, faubourg de l'Hôpital 11

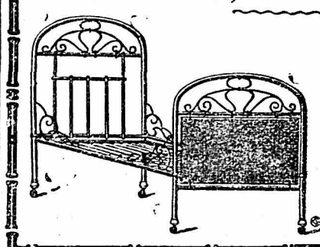

Toujours beau et grand choix de
LITS MÉTALLIQUES
pour enfants et grandes personnes
Prix sans concurrence
Téléphone 99 -:- Prompte livraison

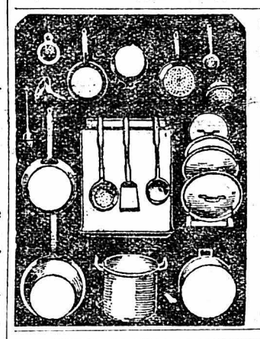

H. BAILLOD

4, rue du Bassin, 4
NEUCHATEL

Grand choix d'Articles de ménage

Batterie de cuisine en aluminium
Prix: 35 fr.

Marmite économique: 27 fr.

Grand Bazar Parisien

Rue de la Treille

MODES

Toujours grand assortiment de
Chapeaux mi-saison - Feutres souples
Formes en feutre dans toutes les qualités courantes et très nouvelles
Assortiment complet en **RUBANS**
☞ Immense choix ☜
VELOURS — SATIN — SOIERIE
VOILES et VOILETTES
COURONNES ET VOILES DE MARIÉES
Beau RAYON DE DEUIL Chapeaux - Toquets Grenadine et Crêpe
Chapeaux et Capotes de bébés
PLUMES - AIGRETTES - AILES - POUFS
Toujours les dernières nouveautés
☞ **Teinture et Nettoyage de Plumes** ☜

Toutes les commandes s'exécutent soigneusement et au goût des clientes.

Se recommande, **C. BERNARD**

c.o. H 1107 Q

Ecriteaux **Moût**

Grand format sur carton . . . 0.40
» sur papier . . 0.25
Petit format sur carton . . 0.30
» sur papier . . 0.20
AU *BUREAU DU JOURNAL*

c.o.

PORCS

On trouve toujours de beaux jeunes porcs chez Redard, Peseux.

La Quinopétroléine AU MUGUET

à base de Quinine et de Pétrole d'Amérique
arrête la chute des cheveux
rend les cheveux souples
fortifie le cuir chevelu
détruit les pellicules

Seul dépôt: **Pharmacie Guébhart,** rue Saint-Honoré 12.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon elle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A remettre pour Noël prochain, un appartement de 3 chambres et dépendances situé au faubourg du Château. **Etude Petitpierre & Hotz, rue des Epancheurs 8.**

Pour Noël, à louer bel appartement de 4 pièces et dépendances, jardin et place pour jouer, dans jolie situation. — S'adresser Vauseyon 48, chez M. R. Bettex. c.o

PESEUX

A louer, au croisement des tramways, un beau logement de cinq chambres, belle vue, gaz, électricité, bains et jardin. S'adresser à Mme Ad. Petitpierre, à Peseux.

A louer pour le 24 octobre, joli logement de une chambre et cuisine, en bon état. — S'adresser magasin Colombo, rue du Seyon.

Vauseyon

A louer pour le 24 décembre prochain, un joli appartement de 3 chambres, cuisine, cave, chambre haute, galetas, buanderie, eau et gaz, jardin. Situé aux abords de la route cantonale. — S'adresser chez Emile Bura, entreprise de menuiserie, Vauseyon 20.

A L'EVOLE

plusieurs magnifiques logements de 4 chambres avec confort moderne, à louer pour Saint-Jean 1912. L'immeuble étant encore en construction, on tiendrait compte des désirs du preneur qui voudrait un palier complet. — S'adresser Etude Bonjour & Piaget, notaire et avocat.

A louer tout de suite à la rue des Moulins, un petit logement comprenant une chambre et cuisine. S'adresser à l'Etude Clerc, notaires.

A louer, pour le 24 décembre ou époque à convenir, un appartement de 3 chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser Etude Barbezat, avocat et notaire, Terreaux 8, Neuchâtel.

Quai des Alpes

A louer pour cause de départ, magnifique logement de 6 pièces avec tout le confort moderne. Chambre de bain et toutes dépendances. — S'adresser Beaux-Arts 26, 2me.

A louer logement de 2 chambres et cuisine. S'adresser rue du Château 11.

PESEUX

A louer, tout de suite ou époque à convenir, logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. Eau et électricité. Rue Principale 15.

Port d'Hauterive: A louer rez-de-chaussée de quatre chambres et dépendances; lumière électrique, jardin, belle vue. S'adresser Etude G. Etter, notaire, rue Purry 8.

TRAVERS

A louer, immédiatement ou pour époque à convenir, un joli appartement avec un beau magasin ayant devantures, situé au centre du village et convenant pour n'importe quel commerce. — S'adresser à César Jeanneret, boucher, Travers.

Parcs: Pour le 24 octobre, 3 chambres, cuisine et dépendances, avec service de concierge. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Chavannes: Logement de 2 chambres, au soleil. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Fahys: Logement de 3 chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Rue du Seyon: Logement de 3 chambres et dépendances. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Hôpital: Logement de 2 grandes chambres et cuisine. S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A louer pour le 24 septembre ou époque à convenir:

Un logement de 3 chambres et dépendances, à la rue du Seyon. Prix: 50 francs par mois.

Un logement de 3 chambres et dépendances, à la Grand'rue. Prix: 36 fr. par mois.

S'adresser à l'entrepôt du Cardinal à la gare.

Mail, à remettre dès maintenant et pour Noël prochain des appartements de **2 et 4 chambres** et dépendances. **Conditions favorables.**

Etude Petitpierre & Hotz, Epancheurs 8. c.o

Appartement de **2 chambres** et dépendances, situé au **Temple-Neuf,** disponible dès maintenant. **Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat.** c.o

A LOUER

aux Parcs, pour époque à convenir, appartement de 4 chambres, cuisine, véranda et dépendances. Belle vue. — S'adresser à B. Rovere, Parcs 47a.

Pour cas imprévu, à remettre immédiatement un appartement de 3 chambres et dépendances, avec petit jardin, situé aux environs de la gare. Prix **500 fr.** — Etude **Petitpierre & Hotz,** notaires et avocat, rue des Epancheurs 8.

A louer, pour cause de départ, un beau logement de 3 chambres, véranda, cuisine et dépendances, pour le 24 octobre ou 1er novembre. S'adresser à M. Herzele, Parcs 65a.

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Temple-Neuf 11, 2me. c.o

A LOUER

Passage Saint-Jean, 5 chambres,
Quai Suchard, 4 chambres,
Evole, 3-4 chambres,
Pertuis-du-Soc, 5 chambres,
Maillefer, 4 chambres,
Tertre, 2 chambres,
Seyon, 2 chambres,
Hôpital, 2 chambres,
Moulins, 1-2 chambres,
Fleury, 1 chambre.

S'adresser Etude Brauen, Hôpital 7.

A louer 1 logement de 2 chambres, cuisine, cave et bûcher, exposé au soleil. Route des Gorges 4, Vauseyon.

A louer immédiatement ou pour époque à convenir, 2 beaux appartements de 5 et 7 pièces avec dépendances. Confort moderne. Belle situation. Etude Jacottet, rue du Bassin 4.

A louer à Saint-Blaise

Jolis logements de 4 pièces et dépendances, bien situés. Proximité du tram et des gares. **S'adresser chez MM. Zumbach & Cie, 2, rue de la Directe, Saint-Blaise.** H 4463 N

A louer, pour 800 fr. annuellement, un très bel appartement de 5 chambres, vérandas, bowindow, galerie et toutes dépendances. — S'adresser à M. Borel, villa La Fougère, rue des Charmettes, tram les Carrels.

A remettre tout de suite **au centre de la ville,** un appartement composé de 4 chambres et **vastes dépendances,** en particulier une grande cave au niveau de la terre. Prix 550 fr.

Etude **Petitpierre & Hotz,** notaires et avocat. c.o

A remettre immédiatement ou pour époque à convenir dans villas de construction récente, de beaux appartements de 4 chambres et dépendances. Confort moderne. — Belle situation. — Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat. c.o

Parcs 125. A louer tout de suite ou à convenir un joli logement de 4 petites chambres, dépendances, gaz et jardin. c.o

A louer pour tout de suite ou à convenir, dans maison soignée, deux beaux appartements de **5 chambres,** cuisine, dépendances, confort moderne. Belle vue. S'adresser à **Ed. Basting, Beauregard 3.**

CHAMBRES

Deux jolies chambres meublées, se chauffant. — Moulins 16, 3me.

Belle chambre meublée. — Rue Louis-Favre 27, 2me.

Beaux-Arts 9, au 1er, belle chambre pour messieurs, 1 ou 2 lits. c.o

Belle grande chambre meublée, indépendante, vue magnifique. — Rue de la Côte 35.

Chambre et pension, piano. 1er Mars 14, 1er étage, à gauche.

Chambre à louer. Rue des Moulins 17, 2me étage derrière.

A louer jolie chambre meublée, au soleil, pour monsieur rangé. — Rue du Seyon 34, au 1er étage.

Belles chambres au soleil; jardin. Boine 14, rez-de-chaussée. c.o

Jolie chambre meublée, au soleil, Beaux-Arts 9, 4me.

Belle grande chambre à louer, avec ou sans pension. — J.-J. Lallemand 1, 2me à droite. c.o

Pour messieurs

Très jolie chambre 1-2 lits, vue sur le lac et les Alpes. Excellente pension. Conversation française. Beaux-Arts 14, 2me étage.

Chambres et bonne pension. Beaux-Arts 19, 3me étage. c.o

Chambre et pension. Beaux-Arts no 3, 3me. c.o.

Chambre et pension. Faubourg de l'Hôpital 40, 2me. c.o

Belles chambres, Fahys 133. c.o

Chambre et pension. Beaux-Arts no 7, 1er étage. c.o

BELLE CHAMBRE

Concert 4, 2me étage, à droite. c.o.

Quai du Mont-Blanc 4, 2me, à droite (vis-à-vis du bâtiment des trams) jolie petite chambre meublée pour monsieur. c.o

Chambre et Pension

pour jeunes gens aux études ou travaillant dans bureau, prix modéré. Demander l'adresse du no 843 au bureau de la Feuille d'Avis.

Grande et belle chambre pour une ou deux personnes, avec ou sans pension. — Premier-Mars 6, 1er étage, à droite.

Belle chambre meublée, avec balcon, 17 fr. Vieux-Châtel 27, rez-de-chaussée.

Chambre meublée à louer. Concert 2, 3me étage. c. o.

Jolie petite chambre meublée à louer. Parcs 45a, 2me à droite. c.o.

Jolies petites chambres meublées et pension bourgeoise, 5, Place d'Armes, rez-de-chaussée à droite.

Jolie chambre meublée pour dame ou demoiselle. Ecluse 38, rez-de-chaussée.

Belle chambre indépendante. — Faubourg de la Gare 11, 2me.

Jolie chambre meublée à louer, rue Coulon 10, 3me.

Chambre meublée, vue sur le lac. Quai du Mont-Blanc 2, rez-de-chaussée, à gauche. c.o.

Chambre mansardée, meublée. S'adresser Ecluse 43, 3me étage, à droite, 12 fr. c.o.

Belles chambres meublées au soleil. Beaux-Arts 15, 3me à g. c.o

Belle chambre confortable à monsieur rangé, famille sans enfants. Côte 21, 2me étage. c.o

1er Mars 4, 3me étage, chambre meublée à louer.

Chambre et pension pour monsieur rangé. Evole 3, 3me.

A louer chambre meublée indépendante, au soleil. — 2, Place-d'Armes, 4me. c.o

Chambre à louer, avec pension si on le désire. Orangerie 2, 1er étage. c.o.

Chambre au soleil. — Beaux-Arts no 17, 3me, à droite. c.o

Deux chambres meublées à louer. S'adresser papeterie, rue de l'Hôpital 6. c.o

Jolie chambre meublée, vue splendide, Vieux-Châtel 27, 3me. Mme Sutter. c.o.

Chambre meublée avec balcon. Coulon 4, au 1er. c.o

Jolie chambre meublée, vue étendue. Sablons 15, 2me à gauche. c.o

A louer pour une dame jolies chambres meublées, belle vue, jouissance d'un beau jardin. S'adresser Le Nid, Gibraltar 4, Neuchâtel. c.o

A louer tout de suite jolie chambre meublée au soleil, rue du Seyon 5a 3me étage. c.o

Jolie chambre à louer. Rue du Môle 1, 2me, au dépôt de remèdes Matteï. c.o

Jolie chambre meublée, au soleil. Ecluse 32, 4me. c.o

Belles chambres

et pension soignée dans famille française distinguée. — Demander l'adresse du no 662 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

Belle chambre indépendante à 2 lits, avec pension soignée. Prix modérés. Demander l'adresse du no 663 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o

A louer une grande chambre à 2 lits, rue Pourtalès 6, 2me c.o.

Belle chambre meublée à louer, Pourtalès 9, 4me. c.o

Jolie chambre meublée, au soleil. Crêt 17, 2me, à droite. c.o.

LOCAT. DIVERSES

Local

bien situé, à l'usage de magasin ou atelier, tout de suite ou pour époque à convenir. — S'adresser à M. A. Besson, 4 rue Purry.

A louer pour le 24 décembre, au **Quartier du Palais,** une chambre indépendante à l'usage de bureau.

S'adresser à l'**Etude Alphonse et André Wavre,** Palais Rougemont.

MAGASINS

A remettre aux Parcs, dès le 24 septembre prochain, de beaux magasins avec ou sans appartement. Prix avantageux. Etude Petitpierre & Hotz, 8, rue des Epancheurs. c.o.

Belles caves

disponibles tout de suite, à louer à **prix avantageux,** rue Louis Favre. **Etude Petitpierre & Hotz, Epancheurs 8.**

A louer à de favorables conditions, un magasin avec arrière-magasin, situé aux environs de la gare.

Etude Petitpierre & Hotz, 8, rue des Epancheurs. c.o

Atelier à louer pour Noël: Celui occupé à l'Evole par une forge, Evole 8a, avec grande remise.

S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

A remettre à la rue Fleury

un local

pouvant servir de magasin, atelier ou entrepôt. S'adresser restaurant de l'Aigle noir, rue Fleury.

Locaux à louer

On offre à louer immédiatement de grands locaux aux Sablons pour magasin, atelier ou entrepôt sous la terrasse de Villamont. S'adresser **Etude Cartier, notaire,** rue du Môle 1.

Beaux locaux

à louer rue Saint-Honoré. Convient aussi pour médecin, dentiste ou habitation. Etude Brauen, Hôpital 7.

MAGASINS

A louer pour le 24 décembre prochain, ensemble ou séparément, deux magasins situés dans un immeuble neuf aux *environs de la gare.*

Etude Petitpierre & Hotz, notaires et avocat.

Quai du Mont-Blanc

à louer un grand local avec jardin, et premier étage 5 chambres et balcon. Etude Brauen, Hôpital 7.

Pour bureaux

on offre à louer, au 2me étage d'une maison de la rue de l'Hôpital, un appartement de six chambres et dépendances, disponible pour époque à convenir.

Etude Petitpierre & Hotz, 8, rue des Epancheurs.

MAGASIN

avec cave, à louer, rue du Seyon. Etude Brauen, notaire, Hôpital 7.

Les ateliers de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* se chargent de l'exécution soignée de tout genre d'imprimés.

DEMANDE A LOUER

Un jeune étudiant de la Suisse française, sérieux, désirerait trouver

chambre et pension

dans famille honnête. Déposer les offres avec prix chez M. Calgeer, «A la Ville de Paris», Neuchâtel.

On demande à louer pour le 24 décembre, dans le bas de la ville, logement de 3 ou 4 chambres. — Adresser offres écrites avec prix à A. P. 864 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer

une ferme

avec 14 à 18 poses de terre. — S'adresser à M. Henri de Siebenthal, Yvonand (Vaud).

On cherche, pour un garçon de 14 ans, fréquentant l'école à Neuchâtel,

chambre et pension

simple, dans une honorable famille qui surveillerait ses devoirs. On fournirait les meubles et le linge pour le lit. Ecrire avec prix poste restante R. G., Neuchâtel.

OFFRES

FEMME DE CHAMBRE

parlant français et allemand, cherche place dans hôtel, de préférence à Montreux. Bons certificats et photographie à disposition. — S'adresser à Mlle Marie Schwab, Hermrigen, district de Nidau.

On cherche pour

JEUNE FILLE

forte et robuste, 18 ans, une bonne place pour les travaux du ménage et de la cuisine et où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. On ne demande qu'un petit gage. La jeune fille est très bien recommandée par sa maîtresse: Mme Freiburghaus, notaire, Berne, Bernastrasse 65.

PLACES

On demande une

JEUNE FILLE

qui a déjà été en service, propre et active, pour aider au ménage. Demander l'adresse du no 860 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche

pour tout de suite pour une bonne famille bernoise, une

bonne d'enfants

bien recommandée. Salaire 35 à 40 fr. — Ecrire à **E. Zurbrügg,** rue de l'Hôpital 2, **Berne.**

Jeune fille sachant cuire et faire le ménage, est demandée tout de suite dans petit ménage. Bon gage. Occasion d'apprendre le français. — S'adresser Beaux-Arts 15, 2me.

On demande, pour une famille suisse habitant Paris, une

fille sérieuse

active, bon caractère, sachant un peu cuire, repasser et coudre. Bonnes références exigées. Entrée tout de suite. Bons gages.

S'adresser Mme Petitpierre, Malvilliers. O 346 N

Pour un ménage soigné, on demande

une personne

sachant faire la cuisine et au courant d'une bonne tenue de maison. Selon capacités, gage de 25 à 45 fr. Demander l'adresse du no 863 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour tout de suite une forte

fille de cuisine

S'adresser à l'hôtel de la Croix-Bleue, Epancheurs 5.

Jeune Fille

sachant bien cuire et connaissant les divers travaux d'un ménage très soigné, est demandée pour époque à convenir. Demander l'adresse du no 851 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande, pour le 1er ou le 15 octobre, une

JEUNE FILLE

parlant français, propre et active. Elle aurait l'occasion d'apprendre à bien cuire. Bons gages et bon traitement. — S'adresser par écrit à H. H. 853 au bureau de la Feuille d'Avis.

ON CHERCHE

pour le 2 octobre, comme femme de chambre dans un petit pensionnat de jeunes demoiselles, une jeune fille bien recommandée et parlant français. — Demander l'adresse du no 802 au bureau de la Feuille d'Avis. c.o.

On demande

Jeune fille

connaissant la cuisine et les **travaux du ménage.** Gage selon capacités. Ecrire à M. J. P. poste restante, à Couvet.

ON CHERCHE

pour l'étranger, pour deux enfants, une bonne d'un certain âge, et parlant correctement français; 40 fr. par mois. — Ecrire avec copies de certificats sous chiffres Gc 4254 Z à Haasenstein & Vogler, Zurich.

Une famille suisse (deux personnes et un enfant), habitant Paris, cherche une

bonne domestique

habile dans tous les travaux du ménage. — S'adresser rue Saint-Honoré 8, au 3me.

On cherche pour tout de suite bonne

CUISINIÈRE

remplaçante pour le mois d'octobre. Entrée immédiate. Adresser offres sous **H 4664 N, à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

CAISSIER-COMPTABLE

actif et sérieux, cherche place. Références de 1er ordre. Demander l'adresse du no 857 au bureau de la Feuille d'Avis.

Famille de 4 personnes cherche

fille honnête

et robuste, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné et sachant bien cuire. Gage de 40 fr. à 50 fr. Entrée tout de suite. — S'adresser à Mme Schmid, Progrès no 145, La Chaux-de-Fonds. c.o

EMPLOIS DIVERS

Demoiselle de 18 ans, parlant français et allemand, cherche place tout de suite comme

Demoiselle de magasin

Ecrire sous chiffre L. Z. 861 au bureau de la Feuille d'Avis.

Un bureau de la ville aurait l'emploi immédiat et pour quelques mois d'une

JEUNE FILLE

pour des travaux d'écriture. Connaissance de l'allemand désirable. Adresser offres par écrit case postale 20,290.

Jeune garçon

honnête et intelligent trouverait occupation immédiate comme **aide et commissionnaire** dans bureau et atelier de la ville. Offres par écrit à case postale 20,290.

MODES

Ouvrière capable demande engagement pour tout de suite ou époque à convenir. S'adresser à Ida Knuchel, Zukunftstrasse 54, 3me, Bienne.

Jeune garçon

de 14 à 15 ans, libéré des écoles, trouverait emploi tout de suite dans un magasin de la ville. — Demander l'adresse du no 862 au bureau de la Feuille d'Avis.

SCIEUR

Un bon scieur, connaissant à fond le métier, trouverait place stable à partir de novembre prochain. Inutile de se présenter si on ne possède pas les aptitudes nécessaires.

S'adresser à l'usine Emile Bura, Vauseyon 20.

Modes

Seconde ouvrière, habile, cherche place tout de suite. Offres à Mlle Ida Seidel, Schönleinstr. 11, Zurich V. Z 8997 c

Jeune fille bien au courant de la correspondance, cherche place de

sténo-dactylographe

Adresser les offres sous H 4691 N à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Commerçant

30 ans, sérieux, ayant l'expérience des affaires, cherche place de

commis, gérant ou voyageur

dans bonne maison de commerce. Adresser offres Case postale 3688 Neuchâtel.

Jeune Française

de bonne éducation, cherchée tout de suite. Elle doit être consciencieuse auprès de deux enfants de 4 et 2 ans, savoir cuire et se rendre utile dans le ménage à côté d'une servante. S'adresser avec de bons certificats et photographie à **Mme K. Kühne, Erfurt,** Anger 42 I. (125,000 habitants).

On cherche

pour la Suisse allemande, auprès de deux enfants de 7 et 9 ans, une **institutrice française diplômée,** de bonne famille, bonne musicienne, et pouvant instruire en allemand. Adresser offres écrites avec conditions et photographie sous chiffre H. 859 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demoiselle française, distinguée et de confiance, cherche place comme

demoiselle de magasin

si possible à Neuchâtel. Adresser offres écrites sous chiffres R. S. 858 au bureau de la Feuille d'Avis.

Régleuse

connaissant bien sa partie, désirant habiter Neuchâtel, demande place ou de l'ouvrage à domicile. Offres écrites sous chiffres M. H. 856 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme intelligent, de 20 ans, de la Suisse allemande, cherche place comme

valet de pied

ou avec premier cocher ou jardinier, dans bonne maison bourgeoise où il aurait occasion d'apprendre le français. Offres à Joseph Meier, négociant, Unterdorf, à Dagmersellen (Lucerne).

Serruriers

Deux bons ouvriers sont demandés chez F. Ramelet, serruriers, rue du Casino, Yverdon.

Une personne de toute moralité, ayant servi pendant plusieurs années dans une boulangerie, cherche, pour le 15 octobre ou époque à convenir,

place de caissière

ou demoiselle de magasin, de préférence dans une

boulangerie-pâtisserie

Certificats et références à disposition. **S'adresser sous chiffre H. 589 N. à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.**

AIDE

24 ans, ayant bons certificats, cherche dans bonne confiserie à Neuchâtel, place analogue avec salaire suivant entente. Pourrait entrer fin octobre. — Gaston Sennhauser, confiserie R. Sprüngli, Zurich, Paradeplatz 1.

JEUNE HOMME

actif, sérieux et présentant bien cherche, dans bonnes maisons, place comme voyageur ou représentant. Adresser offres poste restante sous J. F., Neuchâtel.

Jeune homme de 19 ans,

cherche place

pour soigner 5 ou 6 vaches, et où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Bon traitement, vie de famille et salaire désirés.

Offres sous chiffres Zag. T. 87 à l'agence de publicité Rudolf Mosse, Soleure.

ON CHERCHE

pour jeune homme, actif et sérieux, qui terminera prochainement son apprentissage dans importante maison (branche alimentaire) de la Suisse allemande et possédant d'excellents certificats et références, une

place de commis

dans bonne maison commerciale de la Suisse française, où il aurait avant tout l'occasion de se perfectionner dans le français. Prétentions modestes. Entrée le 1er novembre ou au nouvel-an. Adresser offres sous **chiffre R 7648 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.**

Jeune fille, 18 ans, parlant l'allemand et le français, connaissant le service d'hôtel cherche place de

sommelière

dans hôtel ou bon restaurant à Neuchâtel ou environs. Demander l'adresse du no 835 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demoiselle expérimentée et de toute confiance, cherche place de

dame de compagnie-gouvernante

de la maison. — Prière d'adresser les offres par écrit à E. 847 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune employé de banque

Suisse allemand, ayant bonnes connaissances de la langue française et dactylographie, cherche place pour le 15 novembre dans une banque ou maison de commerce. — Demander l'adresse du no 839 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle situation

est offerte par importante maison à

demoiselle de bureau

bonne sténo-dactylographe et connaissant parfaitement les deux langues. Entrée tout de suite. Ecrire sous O. K. 844 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour jeune homme de 18 ans, on demande pour 6 mois, place

au pair

dans bonne famille où tout en donnant des leçons d'allemand aux enfants, il pourrait se perfectionner dans le français. — Ecrire à J. 846 au bureau de la Feuille d'Avis.

Un jeune homme

de 22 ans, fort et robuste, connaissant les chevaux, cherche place de charretier, garçon de peine ou emploi analogue. Entrée tout de suite ou époque à convenir S'adresser à Samuel Robert, chez M. Dürig, à Köniz près Berne.

Bon vendeur et étalagiste

demande place de vendeur ou à défaut de voyageur au fixe, dans maison sérieuse de la place ou des environs pour les articles: confections pour hommes ou tissus. Ecrire sous chiffres **P 15868 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

À VENDRE

L.-F. LAMBELET & Cie

NEUCHATEL

28, faubourg de l'Hôpital, 28

Houille et Coke

pour l'industrie et le chauffage domestique

Houille morceaux.
Houille grosse braisette lavée.
Anthracite belge 1re qualité.
Anthracite St-Amédée de Blanzy.
Briquettes de Lignite, marque « Union ».
Petit coke lavé de Blanzy.
Coke lavé de Blanzy pour chauffage central.
Coke de gaz de l'usine de Neuchâtel.
Grelats comprimés (boulets).

Prompte livraison à domicile

Expéditions directes des mines par wagons complets

Téléphone no 139

Deux belles jupes

à vendre. — Mme Binggeli, couturière, Moulins 26.

DANSE - TENUE - MAINTIEN

Les cours du professeur **Eug. RICHÈME** commenceront à partir du 17 octobre.

Dès maintenant **leçons particulières.**

Renseignements et inscriptions à l'**Institut d'Education Physique,** rue du Pommier 8, Neuchâtel.

LA GRAPPILLEUSE

(maison de vieux), Neubourg 23, pour éviter toutes confusions, avient le public qu'elle n'a rien de commun avec des entreprises voyées qui se sont attribué des dénominations analogues, en vue faire concurrence à une institution philanthropique.

La Grappilleuse a en effet un but d'utilité publique, et bénéfices éventuels reviendront à des œuvres locales de bienfaisance.

La Grappilleuse fait prendre à domicile les dons de toute nature, vêtements, chaussures, meubles, literie, etc. — Téléphone 10

LE COMITÉ

CULTURE PHYSIQUE

BOXE - CANNE - LUTTE

Les cours en groupe de messieurs et jeunes gens, de M. AL. RICHÈME, professeur, commenceront en octobre.

Renseignements et inscriptions à l'**Institut d'Education Physique,** rue du Pommier 8.

— TÉLÉPHONE 820 —

ARMÉE DU SALUT - Ecluse 20

CE SOIR

Jeudi 28 septembre, à 8 heures

Projections lumineuses

Tableaux nouveaux. — *Entrée 20 centimes.*

P.-S. — Une soirée sera donnée gratuitement aux enfants samedi soir, à 7 heures. H 4699

ARMÉE DU SALUT - ÉCLUSE 20

Dimanche 1er octobre, à 8 h. du soir

GRANDE EXPOSITION

des produits de la **Fête des Moissons**

Chants spéciaux. - Récitations. — *Entrée 20 centimes.*

P.-S. — La vente des produits aura lieu lundi 2 octobre, à 8 h. du soir; le produit sera versé au profit de nos œuvres sociales.

Exposition d'agriculture, d'aviculture et d'horticulture

à la HALLE DE GYMNASTIQUE DU LOCLE

du samedi 30 septembre à 1 h. après midi au lundi 2 octobre à 6 h. du soir

Vente de plantes vertes et fleuries, ainsi que d'une partie des animaux exposés

Entrée: 50 c. pour les grandes personnes et 25 c. pour les enfants.
Carte pour toute la durée de l'exposition: 1 fr.

LE COMITÉ D'ORGANISATION

Vache

prête au veau, à vendre, chez H. Pfeiffer, Marin.

VANILLE

Extra-fine

à 10 centimes la gousse

Au magasin de Comestibles

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

Téléphone 71

DEM. A ACHETER

On demande à acheter d'occasion

une brouette et une scie avec chevalet

S'adresser Petit-Pontarlier 1.

On demande à acheter d'occasion un

buffet en sapin

à deux portes et en bon état. — S'adresser le matin, **Poudrières 35,** premier étage à gauche.

On demande à acheter

500 à 1000 kilos de pommes de paradis

(Hagenbutte). Offres sous chiffre **O. 6093 Q. à Haasenstein & Vogler, Bâle.**

AVIS DIVERS

Leçons de français

par **institutrice diplômée.**

S'adresser Hôpital 2, 3me.

ÉCHANGE

Propriétaire de fabrique **dans un faubourg de Berlin** désire placer, pour le mois d'octobre, sa nièce en échange d'une jeune Française ou Suisse française. Rétribution ni d'un côté ni de l'autre. — Ecrire à Maria Wunder, Wilhelmsberg, Berlin N. O.

Mlle Jeanneret

reprendra ses

leçons de chant

depuis le 2 octobre

26 Faubourg de l'Hôpital

Joconde

Suivant arrangement avec l'heureux possesseur, elle est visible le lundi et le mardi chez M. Adolphe Renaud, inspecteur du bétail à Cortaillod; le mercredi et le jeudi chez M. Muri, vétérinaire, à Boudry; et le vendredi et le samedi chez M. Louis Dubois, président du Conseil communal, à Bevaix.

Hôtel des XIII Cantons

PESEUX

A L'OCCASION DES VENDANGES

Dès dimanche 1er octobre jusqu'au dimanche suivant

DANSE PUBLIQUE

BONNE CONSOMMATION

Se recommande,

Louis Ding-Franck

AVIS MÉDICAUX

Dr SCHÆRER

de retour

LES AVIS MORTUAIRES

sont reçus

jusqu'à 8 heures

pour le numéro du jour même.

Avant 7 h. du matin, on peut glisser ces avis dans la boîte aux lettres, placée à la porte du bureau du Journal, ou les remettre directement à nos guichets dès 7 h. Cela permet de préparer la composition, et l'indication du jour et de l'heure de l'enterrement peut être ajoutée ensuite jusqu'à 8 1/4 heures.

EXIGEZ LE NOM HYGIÉNA

Ne pas confondre avec d'autres charbons **Hygiéniques**

EN GROS CHEZ

V. REUTTER Fils

Détail dans toutes les bonnes épiceries

AGRANDISSEMENT PHOTOGRAPHIQUE

La saison des cadeaux s'avance. Profitez de faire faire un agrandissement soigné 35/42 cm. au prix de 6 fr. Travail garanti. Envoi sur demande du catalogue pour cadre. Photo-émail pour broches, médaillons, etc. Or, argent et métal. Bas prix. — Salon artistique, avenue Harpe 7, Lausanne. Anciennement Yverdon. (Milliers d'attestations).

Grande liquidation de

masques

au magasin Wulschleger, rue du Temple-Neuf 22.

Prix très réduit pour revendeurs. Profitez!!

Machines à écrire

Smith Premier

Paris 1900 — Bruxelles 1910

GRAND PRIX

F. GLATTHARD

Place Purry

DACTYLE-OFFICE

Location - Atelier de réparations - Fourniture

Blouses
Jaquettes de laine
Echarpes
Sous-Vêtements

Au magasin

Savoie-Petitpierre

Horloger-rhabilleur

On offre à remettre un ancien commerce d'horlogerie avec atelier de rhabilleur possédant une bonne clientèle. Reprise **4000 fr.** — S'adresser Etude **Petitpierre & Hotz**, notaires et avocat.

Lustre gras TOGO

Crème excellente pour chaussures

Seul Fabric. A.E. SPÖRRI-Kreuzlingen

U e 10036

Chèvres

prêtes aux cabris et fraîches, à vendre. Nouveau convoi est arrivé chez E. Moulin, Les Isles, Areuse.

A vendre immédiatement

3 banques de boucherie

en excellent état. — S'adresser pour renseignements à l'Etude Petitpierre & Hotz, rue des Epancheurs 8.

Phonographe

Pathé frère, dernier modèle, à vendre; belle occasion. S'adresser Ecluse 38, rez-de-chaussée.

A vendre mille bons

fagots sapin

S'adresser chez Adolphe Ryser, Chaumont.

A VENDRE

à très bas prix: un four à gaz portatif, un fer à bricelet, un bain anglais, une table carrée bois dur (petite), une règle à calculer, une planche à dessin, une grande plaque de verre pour écrivain; le tout à l'état de neuf. — S'adresser rue Saint-Maurice 7, 1er étage.

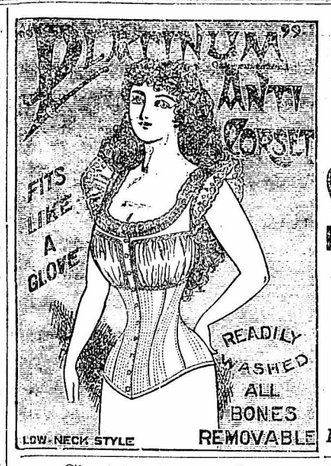

GUYE-PRÊTRE

Rue Saint-Honoré :-; Place Numa Droz

SPÉCIALITÉ DE CORSETS

Seul dépositaire à Neuchâtel de l'excellent corset hygiénique anglais

PLATINUM

Prix très modérés *5 % d'escompte*

A VENDRE

un petit pressoir de 2 gerles, 3 gerles, 1 brecet à vendange, 1 fouleuse à raisin. — S'adresser Daniel Thiébaud, Peseux. c.o.

A VENDRE

1 petit pressoir, 1 cuve, 1 tonneau, des litres et des bouteilles. S'adresser Grand'rue 4, Neuchâtel.

! FROMAGE !

On expédie par colis postal de 5, 10 et 15 kg. fromage gras extra à 2 fr. et 2 fr. 20 le kg., mi-gras tendre et salé à 1 fr. 75 le kg., bon maigre tendre et salé à 1 fr. 50 le kg. Tommes de chèvre à 1 fr. 80 le kg. On reprend ce qui ne convient pas. — F. Schrecker, Avenches. H 4582 L

C'est toujours à la

Boucherie BERGER-HACHEN

Rue des Moulins 32

que Mesdames les ménagères trouveront **à partir du 1er octobre,**

VIANDE DE GROS BÉTAIL DU PAYS

1re qualité, à 65, 75 et 85 ct. le demi-kilo

VEAU et PORC 1re qualité

Téléphone 301 *Se recommande*

LE RAPIDE

Horaire répertoire

(AVEC COUVERTURE)

DE LA

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Service d'hiver 1911-1912

En vente à 20 centimes l'exemplaire au bureau du journal, Temple-Neuf 1, — Librairie-Papeterie Sandoz-Mollet, rue du Seyon, — Kiosque de l'Hôtel-de Ville, — Mme Pfister, magasin Isoz, sous le Théâtre, — Bibliothèque de la Gare et guichets des billets, — Papeterie Bickel-Henriod, Place du Port, Librairie-Papeterie A.-G. Berthoud, rues des Epancheurs et du Bassin, — Librairie-Papeterie Bissat, faubourg de l'Hôpital, — Papeterie A. Zimmiebel, rue du Seyon, — Papeterie Winther, Terreaux 3, et dans les dépôts du canton.

POTERIE | **MAISON SPÉCIALE** | PORCELAINES

Fondée en 1848

COUTELLERIE

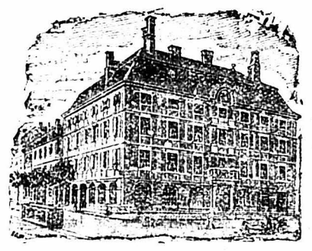

ÉCLAIRAGE

D. BESSON & Cie

Place du Marché 8

VERRERIE | TÉLÉPHONE 368 | CRISTAUX

THÉS EN GROS

Importation directe en caisses d'origine

Jules-Albert VOUGA

CORTAILLOD - Dépôt à Corcelles, Grand'rue 56

Orange Pékoe, pur ceylan extra, par 500 grammes 3.50, par kilo 6.50
Flowery » mélange spécial, » 500 » 3.—, » » 5.50
franco contre remboursement, prix réduits pour ordres plus importants.

A base de vins fins et d'amer, le CORDIAL *Sandoz se recommande par ses propriétés apéritives.*

Seuls fabricants: **SANDOZ & FILS, Môtiers** (Travers)

Grand BAZAR PARISIEN

C. BERNARD

Grand choix de

CHAPEAUX de FEUTRE

souples et impers, pour hommes

les dernières nouveautés en formes et teintes

BÉRETS et CASQUETTES

pour garçons

BÉRETS POUR FILLETTES

CASQUETTES POUR MESSIEURS

formes et tissus nouveaux, dans tous les prix

Tondeuses pour couper les cheveux

en bel assortiment depuis 5 fr. 50

TONDEUSES A BARBE
TONDEUSES COMBINÉES
pour cheveux et barbe

Aiguisage de tondeuses — Réparations

Se recommande,

COUTELLERIE H. LUTHI

Rue de l'Hôpital 11

Eau Biocrale Naturelle — **VICHY** — Propriété de l'État Français.

Se méfier des substitutions et BIEN DÉSIGNER LA SOURCE.

VICHY CÉLESTINS — Affections des Reins et de la Vessie, Estomac.

VICHY GRANDE GRILLE — Maladies du Foie et de l'Appareil biliaire.

VICHY HOPITAL — Affections des Voies digestives Estomac, Intestins.

Phases de la vie féminine (Sujet 3)

La Chambre de toilette

Indispensable à cause de ses propriétés hygiéniques et de son action merveilleuse sur le teint et la peau. — Préférée exclusivement par les personnes du meilleur monde, pour sa pureté absolue et sa fraîcheur délicieuse. — Les soins corporels n'atteignent la perfection que par un usage rationnel et constant de la marque « 4711 ».

Demander **expressément** la marque « 4711 » et refuser les Eaux de Cologne **impures** et **bon marché,** dont la qualité est très inférieure à celle de la marque « 4711 ».

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Le fils du Saltimbanque

PAR

Maxime Audoin (19)

XXIII

Oiseaux rentrés au nid

Le lendemain matin, le commandant, Pelo, Bernette et Jacques tenant en laisse Camarade, se trouvaient réunis sur le quai de la gare de Dreux, attendant le départ de l'express de Paris. Il y avait là aussi José venu pour accompagner son ami.

Au moment des adieux, le commandant lui prit la main.

— Mon garçon, lui dit-il, je te dois beaucoup; sans toi, sans ton humanité à l'égard de Jacques, sans les renseignements que tu as eu l'intelligence de te procurer et que tu nous a fournis sur la direction prise par les ravisseurs de ma chère petite-fille, qui sait si jamais j'eusse pu la retrouver? Tu n'es pas de ceux envers qui l'on s'acquitte avec de l'argent...

— Mon commandant...

— Oui, oui, je sais, je t'ai jugé, je te connais, Jacques m'a souvent entretenu de toi, de ta vaillance et aussi de tes projets d'avenir; tu me permettras bien de t'en faciliter la réalisation. Tu comptes retourner prochainement sur notre côte?...

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un trai avec la Société des Gens de Lettres

— Dans deux mois environ, mon commandant.

— Bien, alors, dans deux mois je te donne rendez-vous au Croisic et je te retiens ta salle pour ta première représentation; j'espère que tous ceux au bonheur de qui tu as contribué pourront à cette époque t'y applaudir. En attendant, je te prie de croire à toute ma reconnaissance et à toute mon affection.

Le conducteur refermait les portières. Jacques se jeta dans les bras de son ami.

— Au revoir! cria-t-il... dans deux mois!...

— Eh bien? demanda M. de Kermoisan lorsque, après la première courbe, Jacques se rassit en face de lui, te voilà heureux maintenant?

— Oh! oui, Monsieur!

— Je suppose que cette brave mère Pitois aura reçu à temps ta dépêche et qu'elle t'attendra au saut du train?

— Elle n'y manquera pas, dit Pelo, et si elle ne l'étouffe pas, Jacques aura de la chance!

Pelo se trompait. Il n'y avait à la gare que le père Pitois, endimanché et cérémonieux. Jacques lui sauta au cou.

— Eh bien! et?...

— La bourgeoise? Monsieur Jacques...

— Monsieur Jacques? vous êtes donc fâché avec moi, que vous ne me tutoyez plus?

— Mais non, mais non, Monsieur Jacques, seulement vous... tu comprends... maintenant que c'est changé.

Jacques eut toutes les peines du monde à convaincre le bonhomme que, du moins en ce qui le concernait, rien n'était changé.

— Je serais donc bien ingrat envers vous, cher papa Pitois, vous à qui je dois d'avoir retrouvé mon père!

Le pauvre vieux, suffoqué d'attendrissement, pleurait, se mouchait, bégayait.

— Ah! c'est bien, ça, Jacques, c'est bien, c'est bien!... si ç'avait été autrement, vois-tu, de votre part, ça m'aurait joliment étonné!

— Mais, intervint le commandant, vous ne nous dites pas pourquoi votre femme ne vous a pas accompagné?

— C'est juste... le père du petit est arrivé, il passait hier à Paris, il est reparti ce matin, avant la dépêche, pour Saint-Brieuc, on ne pouvait pas se douter, et la bourgeoise l'a suivi.

— Donnez-moi son adresse, Jacques va lui télégraphier.

Le commandant consulta l'indicateur, arracha une page de son carnet et libella ces quelques mots:

« Roucasse aveux complets, novembre Saint-Brieuc, identité reconnue. Arrivons cette nuit. Prévenir mon père».

— Signes-tu? demanda M. de Kermoisan.

Jacques parcourut la dépêche, les derniers mots lui firent monter les larmes aux yeux.

— Mon père! balbutia-t-il, mon père!...

Et d'une main tremblante, il apposa pour la première fois, sa signature «Louis Flamant» au bas du petit carré de papier blanc.

— Maintenant, mon brave, dit le commandant, quand vous aurez expédié ce télégramme, vous reviendrez déjeuner avec nous au Terminus.

— Oh! Monsieur...

— Quoi?

— Je n'oserai jamais!

— Allons donc! et après déjeuner vous irez préparer vos paquets, car la saison des marrons est finie, et vous ne serez pas fâché, sans doute, de nous accompagner à Saint-Brieuc?

Le père Pitois partit en trébuchant. — C'était trop d'émotions pour lui à la fois! — Dans la cour de la gare il faillit se jeter sous les roues d'un omnibus!

Ce fut bien une autre affaire quand il s'agit de monter dans un compartiment de première classe.

— C'est trop beau! marmottait-il, c'est trop beau!

Enfin il se décida à se poser timidement en équilibre sur le rebord de la banquette, ses mains noueuses croisées sur la poignée de son parapluie de coton bleu.

Camarade n'y faisait pas tant de façons; le commandant ayant loué le compartiment entier et invité le brave chien à y prendre place, celui-ci s'installa commodément dans un fauteuil de milieu, pelotonné en rond, à côté de son maître, en face du père Pitois; quant à Bernette, elle s'était blottie câlinement contre l'épaule de son grand-père, dont le cœur se fondait de tendresse, et qui ne se lassait pas de l'admirer.

Comme on franchissait les fortifications:

— Hein! dit Jacques en se penchant vers son amie, te rappelles-tu, il y a un an?

Et jusqu'à ce que le sommeil vint les prendre, tout le long de la route ils égrenèrent leurs souvenirs. Le commandant et Pelo les écoutaient en souriant. Le père Pitois, lui, n'osait faire un mouvement et ne soufflait mot. Passé le Mans, il s'endormit, le nez sur le manche de son parapluie...

Le train entre sous la marquise. Pelo, averti par le commandant, annonce: Saint-Brieuc!

Saint-Brieuc!... les dormeurs s'éveillent en sursaut, se frottent les yeux, la portière s'ouvre juste en face d'un groupe de quatre personnes qui guettent anxieusement l'arrivée des voyageurs...

Jacques descend le premier. Mais il n'a pas posé le pied sur le quai qu'une voix bien connue crie à côté de lui: «Le voilà!...» A peine a-t-il le temps de distinguer une casquette d'officier de marine... deux bras vigoureux l'enlèvent de terre, l'étreignent, le serrent à l'étouffer: il défaille sous les baisers.

— Mon père!

— Louis! mon petit Louis!... je te retrouve enfin!

O l'heure bénie!.. et comme elle compensait bien pour le vaillant garçon toutes les épreuves passées!

Après le père ce fut le tour de maman Pitois, plus exubérante que jamais, et enfin des Segrétain qui tremblaient de tous leurs membres et ne savaient que répéter: «Mon Dieu! mon Dieu!»

Alors seulement Louis — c'est le nom que notre héros devra porter désormais — Louis put faire les présentations. La glace devait être vite rompue entre deux hommes qui, par le jeu des événements, avaient contracté l'un vis-à-vis de l'autre de si grandes obligations.

Après le souper, qui fut très gai et où maman Segrétain servit des «caillebottes» préparées de ses propres mains, Louis retrouva sa petite chambre telle qu'il l'avait laissée lors de son passage à Saint-Brieuc; de même qu'un an auparavant, il voulut que Camarade couchât près de lui, sur la dépouille de Flore. Comme il fermait les yeux, M. Flamant rentra.

— Papa! murmura-t-il tendant ses lèvres, cette fois je ne rêve pas, dis?

— Non, dors, mon chéri.

On se causa longtemps de bouche à oreille.

Et Louis s'endormit les bras enlacés au cou de ce père tant aimé, tant désiré, qui pleurait de douces larmes, penché sur lui.

Dans la chambre à côté, Bernette reposait aussi, la main dans la main de son grand-père.

Et là-haut, les deux pauvres mamans durent sourire à leurs oiseaux rentrés au nid...

. . . . . .

Deux mois après.

Carabo excité par les clappements de langue de son maître, trotte avec plus d'entrain que jamais sur la route du Bourg-de-Batz à Kermoisan. José se doute bien qu'on doit l'attendre, car la veille il a prévenu son ami par une lettre datée de Saint-Nazaire. Et, de fait, au moment où le «Merveilleux Guignol» s'arrête devant la grille, celle-ci s'ouvre toute seule à deux battants; Louis et Bernette, qui guettaient derrière les barreaux, se précipitent au devant de José, tandis que de son côté Camarade bondit au nez de Carabo.

Bientôt paraissent le commandant et M. Flamant, suivis de Pelo; en un clin d'œil Carabo est dételé, la roulotte remisée, Louis et Bernette entraînèrent José et ses vieux parents dans la salle à manger, où un copieux déjeuner est servi en leur honneur.

Après le café, Pelo présente au commandant un précieux flacon de liqueur, emplit les verres à la ronde et s'éclipse. Les enfants échangent des signes d'intelligence et rient sous cape, comme deux espiègles qui méditeraient quelque bon tour.

Alors M. Kermoisan lève son verre, et d'une voix vibrante, s'adressant à José:

— Mon ami, je bois à ta santé et au succès du «Merveilleux Guignol Français!»

Et tous les assistants de s'écrier en chœur:

AVIS DIVERS

Bateau-Salon HELVETIE

Jeudi 28 septembre
si le temps est favorable et avec un minimum de 60 personnes

PROMENADE
à
l'Ile de St-Pierre

ALLER
Départ de Neuchâtel 1 h. 45 soir
Passage à St-Blaise . 2 h. 05
» au Landeron 2 h. 45
» à Neuveville. 3 h. —
Arrivée à l'Ile . . . 3 h. 30

RETOUR
Départ de l'Ile. . . 5 h. — soir
Passage à Neuveville. 5 h. 25
» au Landeron 5 h. 40
» à St-Blaise . 6 h. 25
Arrivée à Neuchâtel 6 h. 45

PRIX DES PLACES
sans distinction de classe
(aller et retour)
De Neuchâtel et St-Blaise à l'Ile . . . . Fr. 1.20
De Neuchâtel et St-Blaise à l'Ile pour pensionnats Fr. 1.—
Du Landeron et Neuveville à l'Ile . . . . . » 0.60

LA DIRECTION

Théâtre de Neuchâtel
Directeur: Door-Leblanc Régisseur: A. Fabre
Bureau à 8 h. ¼ Rideau à 8 h. ¾

Jeudi 28 septembre 1911
Grand spectacle pour familles
Door-Leblanc
l'universel comédien mystérieux
ET SA TROUPE
CRÉATIONS NOUVELLES

PRIX DES PLACES:
Premières, 3 fr. 50; fauteuils, 3 fr.; parterre, 2 fr. 50; secondes, 1 fr. 50; galeries, 1 fr. 25.
Bureau de location au magasin de musique Fœtisch frères S. A., Terreaux 1, de 9-12 h. ½ et de 2-6 h.
Tramways à la sortie du spectacle.

Théâtre de Neuchâtel
Bureaux à 8 h. Rideau à 8 h. ½
Les lundi 2 et mardi 3 octobre 1911
2 REPRÉSENTATIONS
Privilège exclusif de M. CHARTIER
LA VEUVE JOYEUSE
Opérette en 3 actes, d'après Meilhac livret de MM. Victor Leon et Léo Stein

Loges grillées, 5 fr.; premières, 4 fr.; fauteuils, fr. 3.50; parterre, 3 fr.; secondes, fr. 1.50; secondes numérotées, 2 fr.
Billets en vente au magasin de musique Fœtisch frères S. A., Terreaux 1, de 9-12 h. ½ et de 2-6 h.
L'opérette LA VEUVE JOYEUSE peut être entendue des familles!

Mlle MURISET
2 - Orangerie - 2
a repris ses
leçons de mandoline, guitare zither et violon

Restaurant du Rocher
SAMEDI SOIR
Tripes nature
et
sauce champignons

Théâtre Cinéma Pathé
PLACE NUMA DROZ
Vaste établissement — Confort des plus moderne — Offrant le maximum de sécurité

JEUDI
Nouveau programme
Grandes SÉANCES ININTERROMPUES
dès 3 heures et 8 heures du soir

Aux séances de l'après-midi, les enfants payent **20 centimes**

Entreprise de gypserie et peinture
A. Albertone & C. Delvecchio
successeurs de A. Sala-Mongini
Travail prompt et soigné
PRIX MODÉRÉS
Domicile: Moulins 3
Atelier: Château 8

Mlle Valentine Eberhard
rue Pourtalès 11 c.o
LEÇONS de PIANO

Pension soignée
pour jeunes gens. Chambres à 1 ou 2 lits. On donnerait aussi la pension seulement. S'adresser avenue de la Gare 4, rez-de-chaussée.

BONNE PENSION
pour jeunes gens fréquentant les écoles. Quartier central agréable; vie de famille. Demander l'adresse du n° 739 au bureau de la Feuille d'Avis.

SAGE-FEMME
de 1re classe
Madame J. GOGNIAT
SUCCESSEUR DE
Madame A. SAVIGNY
1 Fusterie, **GENÈVE**
Pensionnaires à toute époque
Maladies des dames -:- Discrétion -:- Adoptions

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratis. **H. Frisch**, expert comptable, **Zurich n° 59.** Ue 8906

Institutrice anglaise
expérimentée, donne leçons de conversation. Prix modéré. — Miss Smitt, Côte 41.

LES
Ecoles du Dimanche
de la ville et de la banlieue recommenceront DIMANCHE 1er OCTOBRE, à 8 h. ½.

Leçons de français
Jeune homme allemand désire prendre des leçons de français deux soirs par semaine. — Offres écrites avec indication de prix sous chiffre C. S. 841 au bureau de la Feuille d'Avis.

Port de l'Evole
avec raccordement à la gare du Vauseyon
On peut échanger gratuitement dès aujourd'hui, le plan acheté chez Mme Sandoz-Mollet contre
la brochure
qui vient de paraître avec ce plan.

Fête des Vendanges 1911 — Neuchâtel

Comme nous venons de l'apprendre, il n'y aura pas de cortège à l'occasion de la fête des vendanges; ce qui nous décide à renoncer pour cette année à faire une exposition de costumes et masques.
Nous préférons servir notre clientèle directement depuis Bâle. Les frais de déplacement et de transport étant de cette façon évités, nous pourrons servir notre clientèle en tenant compte de tous ses vœux, à **des prix très favorables.**
Nous invitons notre clientèle ainsi que l'honorable public à nous faire connaître au plus tôt le genre de costumes désiré et le **prix approximatif.** Nous nous empresserons alors de leur faire nos offres.
Prière de bien spécifier, si on désire le costume pour **un** ou **deux jours.** Dans ce dernier cas nous faisons sur le prix de location du second jour de fête un rabais de 50 %.
Service prompt et soigné dans la limite des prix que voudront bien indiquer nos clients.
Se recommande au mieux,
Fabrique suisse de Costumes et Drapeaux, **J.-Louis KAISER, Bâle.**
Location **Atelier artistique**
Entreprise la plus importante de ce genre
Plus de 50,000 costumes en tous genres et de toute époque en magasin

Services Express
pour transports de marchandises
de
PARIS et LONDRES
pour la Suisse

La société par actions **DANZAS & Cie**, à **Vallorbes**, recommande ses services express, à prix réduits, entre Paris, Londres et la Suisse, en faisant connaître que les colis remis à
PARIS, 17, rue d'Antin (Stockwell & Co)
jusqu'à 7 heures du soir, sont livrés à domicile, en Suisse, **le lendemain;** par exemple, à Lausanne entre 10 h. et midi; à Montreux et Vevey à midi, etc., etc.,
tandis que les colis remis le soir à
Londres: 18, Finsbury Street EC. / 15, King Street Cheapside EC. / 8, 10, Beak St., Regent St. W. (Stockwell & Co)
sont livrés à domicile, en Suisse, *le surlendemain*, aux heures précitées.
La S. A. Danzas & Cie tient ses tarifs à la disposition de tout intéressé qui en fera la demande. H 26543 L

Les COURS DU SOIR
de la
Société suisse des Commerçants
s'ouvriront le
LUNDI 2 OCTOBRE

Les cours sont gratuits pour les membres de la société. — Pour inscriptions et renseignements, s'adresser au comité de la Société ou chaque soir de 8 à 9 h., au local,
rue Pourtalès 5, 1er étage

M. Pierre BREUIL
donnera ce semestre un
Cours de littérature française
Le XVIIme siècle
22 leçons hebdomadaires d'une heure et demie
(le mardi de 4 h. ½ à 6 h.)
Salle moyenne des Conférences
Leçon d'ouverture: **MARDI 3 OCTOBRE, à 4 h.** 1/2

Prix du cours: 15 francs. — S'inscrire à l'avance auprès de M. P. Breuil, 17, rue des Beaux-Arts

Mme PHILIPPE COLIN
PROFESSEUR
6, Quai du Mont-Blanc, 6
recommence ses leçons
le 1er septembre
LEÇONS et COURS de Solfège, Théorie, Piano et Déchiffrage.
Explications sur son clavier mobile, indispensable pour commençants et toutes personnes désirant se faciliter le déchiffrage.

MISE A BAN

Avec la permission du juge de paix, Mme de Grewnitz-Roulet, représentée par le citoyen **Albert Lozeron**, à Auvernier, met à ban le chemin privé qui longe les articles 1095, 1096 et 1178 du cadastre de Colombier, chemin qui prend depuis l'angle Est de la propriété des Bollets jusqu'à la ferme de la Prise Roulet.
En conséquence, défense est faite, **à l'exception des piétons,** à tous véhicules et cavaliers de circuler le long de ce chemin. Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi; les parents et tuteurs sont responsables de leurs enfants et pupilles.
Auvernier, le 21 septembre 1911.
Albert LOZERON

Mise à ban autorisée, à Auvernier, le 21 septembre 1911.
Le juge de paix: J. PERROCHET

PROTHÈSE DENTAIRE
F. Steininger - H. Jordan
Rue des Terreaux 3 — Neuchâtel
INSTALLATION MODERNE
reçoivent tous les jours excepté le dimanche
de 8 heures à midi et de 2 à 6 heures
et **gratuitement le jeudi** de 11 heures à midi et demi
Téléphone 72

Crédit Foncier Neuchâtelois

Emission de 3000 obligations 4 ¼ %
de fr. 1000 chacune, au pair

Jouissance: 1er octobre 1911

Titres remboursables le 1er octobre 1914, moyennant avertissement réciproque de 3 mois ou après cette date, d'année en an moyennant le même délai d'avertissement

Dès le 1er octobre 1914, l'intérêt sera réduit à 4 % l'an

Les titres sont au porteur et pourront être libérés avant **1er octobre prochain,** sous bonification d'un escompte de 4 ou jusqu'au 1er novembre prochain avec prorata d'intérêt couru.
Ils seront munis de coupons d'intérêts annuels, payables sans au siège central à Neuchâtel et dans les agences du canton, le 1er octobre de chaque année.
La souscription sera close dès que le montant l'emprunt aura été couvert.
On peut se procurer des bulletins de souscription, dès ce jour, siège central, à Neuchâtel (rue du Môle 6) et dans les agences La Chaux-de-Fonds (rue Léopold-Robert 35), Le Locle (Grand'Rue La Brévine, Les Ponts-de-Martel, Fleurier, Couvet, Verrières, Cern Dombresson, Landeron, Boudry et Saint-Aubin.
Neuchâtel, le 1er septembre 1911.
LA DIRECTION

Les abeilles à la ferme

Dans le «Journal suisse d'agriculture» M. C. Borel engage les cultivateurs à se vouer à l'apiculture:

«Les cultivateurs négligent trop souvent certaines petites sources de revenus et parmi celles-ci sont les abeilles. L'entretien et le temps qu'il faut donner aux volailles et aux lapins sont peu considérables. L'entretien des abeilles demande encore moins de temps et elles peuvent donner un petit revenu qui n'est pas à dédaigner.

Il faut, comme dans toutes les entreprises, qu'elles soient industrielles ou agricoles, une petite mise de fonds, mais cette mise de fonds peut être rattrapée déjà la première année et ensuite il n'y a plus qu'à jouir du revenu. Cette mise de fonds consiste, pour les abeilles, en l'achat d'une ruche à cadres et d'un essaim.

Si on ne veut pas une ruche à cadres, ce qui est plus avantageux, on peut se procurer des ruches en paille, mais alors il faut une petite installation le plus souvent et cela revient presque aussi cher sans en avoir les avantages.

Mais, dira-t-on, il faut connaître les abeilles pour pouvoir les diriger. C'est évident, mais cela s'apprend vite et il y a des ouvrages d'apiculture peu coûteux et qui donnent tous les renseignements nécessaires. Puis, il y a des voisins qui ont des abeilles et qui peuvent vous faire part de leur expérience. Cela n'est donc pas une difficulté et d'ailleurs, en toutes choses il faut faire un petit apprentissage.

La seule chose qu'on apprend à ses dépens, ce sont les piqûres. Et encore sous ce rapport on peut s'en garantir, au moins en grande partie, avec un enfumoir et un voile. Après quelques manipulations, on ne se sert plus de ces moyens que dans des cas exceptionnels.

Il faut seulement agir avec beaucoup de douceur et de sang-froid quand on manipule les abeilles. Les personnes très nerveuses sont moins aptes à s'occuper de ces bestioles qui sont facilement irritables.

Les abeilles à la ferme ne donnent pas seulement du miel, mais elles sont encore des agents de fécondation pour bien des plantes. Par leur butinage dans les fleurs elles remuent les étamines ou le pistil et aident ainsi à l'arrivée du pollen dans l'ovaire ou bien encore elles transportent le pollen sur d'autres fleurs, de la fécondation. On voit par cela que l'abeille est indirectement utile à la fructification des plantes.

Le rôle principal de l'abeille est de donner du miel et de la cire. Ces petites bêtes sont très travailleuses et ne perdent pas un instant dans la bonne saison, car, en hiver, elles dorment et jouissent d'un repos bien mérité.

Le miel qu'élaborent les abeilles est un aliment de premier ordre, surtout pour les enfants. Quand on a du miel, il est inutile d'acheter très cher des mixtures plus ou moins saines, on a, avec le miel, le meilleur aliment sucré contre bien des petits maux et cela vaut mieux que d'aller à la pharmacie acheter des remèdes.

Le miel a des qualités spéciales contre les rhumes, les maux de gorge; il est en outre rafraîchissant et remplace avantageusement le sucre dans les tisanes. Il est en outre dépuratif, les enfants en profitent largement et, par ses propriétés rafraîchissantes, il est bien meilleur que le sucre qui est échauffant et attaque les dents si on en fait beaucoup usage.

Qu'on prenne donc du miel à la place du sucre chaque fois qu'on le pourra et les personnes adultes et surtout les enfants s'en trouveront bien.

L'inconvénient des abeilles sont les piqûres et bien des personnes nerveuses ont dû renoncer à entretenir un rucher. Mais quels sont les animaux à entretenir qui n'ont pas leurs mauvais côtés? Il y a tellement d'avantages à entretenir des abeilles qu'il faut bien passer sur quelques piqûres, l'expérience, d'ailleurs, vous apprend vite à les éviter, au moins en grande partie.

L'apiculture est une petite occupation qui donne beaucoup de satisfactions à celui qui s'y livre, aussi ne voudrions-nous pas voir de ferme sans rucher.

L'apiculture s'est énormément développée grâce aux sociétés qui se sont fondées pour la propagation des abeilles et aussi aux hommes dévoués qui sont devenus des autorités dans la matière. Malgré cela, la fraude se fait encore et on mange beaucoup de miel fait avec du sucre et autres substances qui, sans être précisément malsaines, n'ont pas la valeur du miel, tant s'en faut, pour la santé.

La loi sur les matières alimentaires permet de poursuivre les fraudeurs qui n'ont plus le champ aussi libre qu'autrefois, mais les fabriques de miel existent encore malheureusement.

Le miel suisse jouit d'une certaine réputation, il ne faut donc pas qu'elle soit compromise par des personnes sans scrupules. Bien des consommateurs, pour ne pas être trompés sur l'authenticité de cette matière alimentaire, achetaient le miel en rayons, maintenant cela est moins nécessaire et on peut acheter avec une certaine sécurité le miel coulé.

Le mieux pour avoir du vrai miel, fait uniquement par des abeilles, qu'il soit en rayons ou coulé, si on ne le produit pas soi-même, est de l'acheter chez le producteur même.

Auparavant et maintenant

M. Clark, missionnaire américain, a écrit, le 1er décembre 1910, au comte de Buisseret, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi des Belges, près les Etats-Unis d'Amérique, une lettre dont voici des extraits:

«Que les temps sont changés!... Le régime ancien n'avait pas assez de sévérité pour les missionnaires protestants qui s'occupaient des affaires de l'Etat. Le régime nouveau s'appuie sur leurs déclarations pour démontrer au parlement belge que l'ordre règne enfin au Congo.

Avant mon embarquement d'Amérique pour l'Afrique centrale au printemps de cette année, vous m'avez demandé de vous faire savoir, si possible, s'il existait encore les mêmes motifs de plaintes que j'avais, en ma qualité de missionnaire, allégués contre l'administration de l'Etat indépendant du Congo sous feu S. M. le roi Léopold II.

J'ai maintenant grand plaisir à vous faire un bref rapport. Nous avons passé huit semaines dans la colonie belge et visité vingt et un établissements de missionnaires, où nous avons rencontré des hommes et des femmes de cinq nationalités et de sept sociétés religieuses protestantes différentes. Trois de ces missions représentées étaient américaines.

Nous avons parcouru 800 milles en remontant la rivière du Congo et visité certains districts où, sous l'ancien régime les plaintes contre le gouvernement étaient des incidents quotidiens. Nous avons fait de courts voyages à pied et visité des villages indigènes isolés et certains d'entre eux étaient dans la région qui était autrefois le théâtre de raids pour le caoutchouc et d'où émanaient beaucoup de récits de cruauté que j'ai racontés dans le passé.

Dans tout ce voyage et dans mes rencontres avec tant de missionnaires, qui s'exprimaient franchement, et avec des centaines d'indigènes, dont je connais bien les idiomes, je n'ai pas vu une seule chose qui fît même penser à la continuation d'atrocités, d'agissements cruels ou injustes de la part des fonctionnaires actuels de l'Etat envers les indigènes. Je n'ai entendu, de la part ni de blancs ni de noirs, aucune allusion à la continuation de l'ancien état de choses dans la colonie.

Mais ce que j'ai entendu, c'est que de grands changements avaient été apportés dans l'administration et que ces changements avaient introduit des conditions favorables pour les missionnaires blancs et aussi pour le noir ignorant.

Je ne puis parler que pour les districts visités par nous, mais dans ceux-ci j'ai trouvé que la clameur contre le travail forcé avait cessé, grâce aux changements déjà apportés à l'administration.

En entrant dans des villages isolés, n avons trouvé que les indigènes ne s'en yaient plus et ne se cachaient plus, comme l'eussent fait il y a trois ans. La confi dans le blanc et dans ses lois est mainte en train d'être rétablie. Nous avons tro l'indigène occupé près de sa maison. De velles habitations étaient en construct Des jardins plus grands et plus beaux éta en culture. La paix règne maintenant, que la confiance où la guerre et le tro régnaient autrefois. Ces changements dus, sans aucun doute, aux lois meille imposées au peuple par S. M. le roi Alber par le parlement belge.

Nous avons vu quelque chose de l'œ en cours, en ce qui concerne la bactériol et l'étude générale de maladies tropica Léopoldville, où l'admirable et patient D'I den a, pendant de nombreuses années, r de splendides services à tous venants.

Nous avons visité les écoles du gouve ment à Boma et avons trouvé que ce que n avons vu là était un splendide commencem plein de promesses pour le développemen l'indigène.

Nous avons passé quelque temps à exa ner les stations de l'Etat à Banana, Bo Matadi, Léopoldville et Coquilhatville, et d aucune nous n'avons rien vu qui pût choq en ce qui concerne le gouvernement. N avons vu beaucoup de choses destinées à lever l'indigène, principalement l'éduca industrielle donnée dans ces centres à grand nombre de jeunes gens.

Les pertes des Japonais

Le gouvernement japonais vient de pu une statistique complète et extrêmement i ressante des pertes subies par l'armée j naise au cours des principales batailles.

Les différents assauts de Port-Arthur eurent lieu du 26 au 31 juillet, du 19 24 août, du 19 au 22 septembre, du 2 31 octobre et du 26 novembre au 6 décem coûtèrent la vie à 474 officiers et à 10,958 dats. En outre, 1152 officiers furent bles ainsi que 31,461 hommes de troupe.

A la bataille de Kintchéou, 35 officier 663 soldats furent tués; à Vafangou, 8 ciers et 202 soldats; à Dachitao, 13 offic et 182 hommes; à Liao-Iang, 222 officier 5355 hommes; à Cha-Lo, 179 officiers et hommes; à Sandépou, 80 officiers et 1754 dats; enfin, à Moudken, où fut livré le co le plus meurtrier, 554 officiers et 15,850 h mes trouvèrent une mort glorieuse.

Le nombre des blessés, pour ces diffé combats, s'élève à 141,108.

Le pour mille des pertes dans les différe armes, pour l'ensemble de la campa donne les résultats suivants:

	Tués
Infanterie	31,57
Cavalerie	3,47
Artillerie de campagne	4,04
Artillerie à pied	2,64
Génie	13,55
Train	0,24
Services administratifs	0,09
Service sanitaire	2,80

L'infanterie a éprouvé les pertes les élevées. La proportion est plus que dé de celle de la cavalerie et de l'artille pied. Le génie, lui-même, malgré les p sérieuses causées par le siège de Port Ar ne vient que bien après elle.

Voici également la répartition pour de la cause des blessures.

Blessures causées par le fusil, 761,69; l'artillerie, 153,50; par l'arme blanche, par les mines et les grenades, 23,20.

Plus des trois quarts des pertes furent causées par le fusil.

La part relativement élevée des mi des grenades est motivée par le large e qui en a été fait devant Port-Arthur.

Il résulte de cette statistique que c'est fanterie qui souffre le plus en campagne, que c'est elle qui inflige également le pl pertes à l'ennemi.

— Hourrah pour le «Merveilleux Guignol Français!»

A ce moment, sous les fenêtres restées ouvertes, éclate un concert formidable, où au milieu du rugissement des basses, on distingue la voix grêle des flûtes, le son argentin des cymbales, le roulement saccadé des tambourins et les ronflements de la grosse caisse.

José devient pâle, M. Flamant et le commandant ont grand'peine à tenir leur sérieux, les enfants battent des mains, ils prennent chacun par un bras l'impresario, l'entraînent jusque vers la fenêtre.

— Viens, viens voir! c'est la représentation qu'on annonce.

José s'abandonne, il suit les enfants, il jette les yeux dans la cour, et ce qu'il aperçoit au premier abord le plonge dans un ravissement mêlé de stupeur.

Il y a là Pelo, tournant avec un entrain endiablé, la manivelle d'un orgue «de chez Limonaire», un orgue du plus beau modèle, à grande orchestration, aux peintures et mirlitlures éblouissantes. Rien n'y manque, ni les bayadères agitant leurs écharpes, ni le houzard qui bat la mesure automatiquement.

Mais il y a là aussi, en arrière de l'orgue, une superbe baraque en bois, démontable, au fronton de laquelle s'étale en lettres majestueuses cette inscription magnifique: «Le Merveilleux Guignol Français». — Direction Joseph Dumail.

Il y a là enfin une «caravane» digne de porter cet orgue, et la «direction Joseph Dumail» — une caravane spacieuse rechampie de rouge et toute vernie, près de laquelle, attachés au même piquet et harnachés de neuf, broutent deux petits chevaux que l'on dirait frères, à tel point ils se ressemblent, et dans l'un desquels José reconnaît son cher Carabo.

— Oh! dit-il, en joignant les mains, c'est trop, c'est trop!...

On ne lui laisse pas le temps de manifester sa joie, sa surprise, les enfants le pressent de descendre dans la cour où on l'attend pour la représentation — une représentation gratuite à laquelle le commandant a convié toute la haute société du Croisic.

José n'est pas au bout de ses étonnements: dans la baraque et en occupant le fond dans toute sa largeur, il y a encore un Guignol avec ses décors, ses poupées habillées et ses accessoires frais, pimpants, le tout sortant de la première maison de Paris.

De nouveau, José veut protester, mais Louis frappe les trois coups réglementaires, Bernette le rideau et force est bien au directeur du «Merveilleux Guignol Français» de commencer la représentation.

Ce que fut cette représentation, on le devine, un triomphe pour José qui, la première minute de trouble passée, retrouvant tous ses moyens, brûla les planches... pardon, manœuvra son petit monde avec un brio étourdissant

Pendant le dernier entr'acte, Louis et Bernette firent une quête dont ils vinrent lui remettre le produit au baisser du rideau.

Il voulait refuser.

— Prends, lui dirent-ils, — ce sera pour tes frais de premier établissement.

EPILOGUE

Dix ans se sont écoulés depuis les événements que nous venons de raconter.

Entré à Saint-Cyr après de brillantes études au lycée de Saint-Brieuc, Louis Flamant attend ses galons de lieutenant pour épouser Mlle de Kermoisan.

Le père et le grand-père, est-il besoin de le dire, se sont empressés de souscrire à ce projet d'alliance dont ils attendent avec impatience la réalisation. Pelo chante plus faux que jamais, ce qui est sa manière de manifester son contentement.

Le père et la mère Pitois sont installés chez M. Flamant et voisinent avec les Segrétain, ceux-ci bien vieux maintenant, mais toujours gais, assurés qu'ils sont de ne jamais manquer de rien, grâce à l'amitié de «leur petit Louis».

La veuve Roucasse, arrêtée pour vol après avoir dissipé l'argent du commandant, médite sur ses forfaits passsé, dans une maison centrale.

La famille Guignol prospère. José a monté, avec les capitaux mis à sa disposition par M. Flamant et par M. de Kermoisan, une grande fabrique de jouets; ses parents se sont retirés près de lui.

Carabo a pris ses invalides; pour ce qui est de Camarade, vieux, perclus, il vivote paisiblement sur un coussin et se laisse combler de gâteries.

Quoi de plus? — les peuples heureux n'ont pas d'histoire — il faut bien que l'auteur se résigne à se séparer de ses héros et à poser ici l'inévitable point final.

FIN

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel* publie un résumé des nouvelles du jour; elle reçoit chaque matin les dernières dépêches par service spécial.

Partie financière

Changes à Neuchâtel		Demandé	Offert
	France.....	100.42½	100.50
	Italie.....	98.90	99.20
	Londres.....	25.27½	25.29½
	Allemagne.....	123.37½	123.47½
	Vienne.....	104.40	104.60

BOURSE DE GENEVE, du 27 septembre 1911
Les chiffres seuls indiquent les prix faits. *m* = prix moyen entre l'offre et la demande. — *d* = demande. — *o* = offre.

Actions			
Bque Nat. Suisse	492.50*m*	3% différéC.F.F.	418.50*m*
Bankver. Suisse	758.25	3% Genev.-lots.	100.75*m*
Comptoir d'esc.	933.—	4% Genev. 1899.	—.—
Union fin. gen.	608.—	4% Vaudois 1907.	—.—
Gaz Marseille. .	700.—*m*	Japon tab.1s.4½	97.50*m*
Gaz de Naples.	258.50*m*	Lots turcs . . .	203.—
Ind. gen. du gaz	855.—*m*	Serbe . . . 4%	445.— *o*
Accum. Tudor.	340.—	Vil.Gen. 1910 4%	512.—
Electro Girod .	227.50*m*	Ch. Fco-Suisse.	—.—
Fco-Suis. élect.	462.—	Jura-S., 3½ %	463.—
Mines Bor priv.	4425.—*m*	Lomb. anc. 3%	280.—
» » ord.	—.—	Mérid. ital. 3%	354.—
Gafsa, parts . .	3100.—	Bq. h. Suède 4%	484.—*m*
Shansi charb. .	41.75	Cr.fon.égyp. anc	—.—
Chocol. S. gén.	610.—	» » nouv.	284.25
Caoutch. S. fin.	170.—	» Stokh. 4%	—.—
Coton.Rus.-Fra.	770.—	S.fin.Fr.Sui. 4%	496.50
Obligations		Gaz Nap. -92 5%	608.—
3½ C. de fer féd.	939.—	Fco-S. élect. 4%	483.25
4% féd. 1900 . .	102.10	Ouest Lum. 4½	492.—
		Totis ch.hon. 4½	508.— *o*
		Tab. portug. 4½	—.—

Le différend italo-turc est envisagé avec plus de calme. L'Italie déclare vouloir le résoudre par voie diplomatique. Quant au statut marocain, la mise au point ne sera pas terminée avant la fin de la semaine et les négociations relatives au Congo ne pourront être entamées qu'après la liquidation de fin septembre.

Les cours continuent à se bien tenir. Bankverein 758 fct. (+ ¾). Comptoir 934, 32 (—2), nouv. 905. La Tudor se tient à 338, 40 fct. (+2), 341, 1 ½ fp. Part Gafsa 3100 (+25). Shansi 42, 1 ¾ (— ¼). Chocolats 605, 600 (—12), 610 fct. Tobler 40, 38 (+3). Caoutchoucs faiblissent à 170 fct. (—20).

Argent fin en grenaille en Suisse. fr. 95.— le kil.

BOURSE DE PARIS, du 27 sept. 1911. Clôture.

3% Français . .	94.12	Suez	5490.—
Brésilien 4%	88.25	Ch. Saragosse .	390.—
Ext. Espag. 4%	92.70	Ch. Nord-Esp.	405.—
Hongrois or 4%	95.30	Métropolitain. .	633.—
Italien 5%	100.30	Rio-Tinto . .	1554.—
4% Japon 1995.	—.—	Boléo	—.—
Portugais 3%	66.—	Chartered . . .	39.—
4% Russe 1901.	—.—	De Beers . . .	447.—
5% Russe 1906.	104.20	East Rand . . .	92.—
Turc unifié 4%	87.50	Goldfields . . .	112.—
Banq. de Paris.	1728.—	Gœrz.	24.25
Banque ottom.	662.—	Randmines. . .	179.—
Crédit lyonnais.	1478.—	Robinson. . . .	165.—
Union parisien.	1172.—	Geduld.	25.—

Cours de clôture des métaux à Londres (26 sept.)

	Cuivre	Etain	Fonte
Tendance...	Soutenue	Ferme	Soutenue
Comptant...	54 8/9	172 15/.	46/4½
Terme.....	55 5/.	171 10/.	46/8

Antimoine : tendance calme, 27 10/. à 28. — Zinc : tendance calme, 27 15/., spécial 28 15/. — Plomb : tendance calme, anglais 15 10/., espagnol 15 3/9.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Caisses ouvertes de 8 h. à midi et de 2 à 5 heures.

Nous payons **sans frais,** à nos diverses caisses dans le canton, les coupons et titres remboursables des emprunts ci-après, à l'échéance des :

30 septembre

3 1/2 0/0 Chemin de fer St-Gothard 1895.
3 1/2 0/0 Etat des Grisons 1901 et 1902.
4 0/0 » de Lucerne 1908.
4 0/0 » de St-Gall 1907.
4 0/0 » d'Unterwald 1910.
3 3/4 0/0 Ville de Berthoud 1902.
3 1/2 0/0 Ville de St-Gall 1903.
3 3/4 0/0 Ville de Schaffhouse 1902.
4 0/0 Commune de Corfaillod 1909.
5 0/0 Sté en com. G. Favre-Jacot & Cie 1907.
3 3/4 0/0 Gebrüder Hauser, Hôtel Schweizerhof, Lucerne.
4 1/2 0/0 Soc. Hydro-Electrique de Montbovon.

1er Octobre

3 1/2 0/0 Chemin de fer Jura-Simplon 1894.
3 3/4 0/0 Etat de Lucerne 1890.
3 0/0 Ville de Berne 1897.
4 0/0 Ville de Bienne 1907.
4 0/0 Ville de Bulle 1899.
4 0/0 Ville de Genève 1910.
3 1/2 0/0 Commune d'Auvernier 1896.
4 0/0 Commune de Cernier 1906.
4 1/2 0/0 Chemin de fer Monthey-Champéry-Morgins.
4 1/2 0/0 Chemin de fer Montreux-Oberland bernois.
4 et 4 1/2 0/0 Chemin de fer Soleure-Moutier.
5 0/0 Chemin de fer Sao Paulo Rio Grande.
4 0/0 Banq. pour Entreprises Electr., Zurich.
3 1/2 et 4 0/0 Banque hyp. de Francfort s/M.
4 0/0 Banque hyp. de Wurtemberg.
4 1/2 0/0 Fabrique suisse de Ciment Portland 1899.
2 0/0 Société d'Agriculture du Val-de-Ruz.
4 1/2 0/0 Brasserie Beauregard.
4 0/0 Escher, Wyss & Cie.
4 1/2 0/0 Fabrique de fourneaux, Sursee.
4 0/0 Grand Hôtel National, Lucerne.
4 1/2 0/0 Luzerner Brauhaus.
4 1/4 0/0 «Motor» S. A. pour l'électricité appliquée.
4 1/2 0/0 «Siemens» Entreprises Electriques S.A.
4 0/0 S. A. Champel-Beau Séjour.
4 0/0 Electricité Olten-Aarbourg.
4 1/2 0/0 Waldstätterhof & Savoy Hôtel.
3 0/0 Société libre des Catholiques romains du Val-de-Ruz.

ETAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesse de mariage

Jean-Frédéric Imer, médecin-chirurgien, Neuchâtelois, et Jeanne-Marie Béraneck, sans profession, Vaudoise, les deux à Lausanne.

Mariage célébré

26. Louis-Auguste Strahm, serrurier, Bernois, et Louise-Cécile Delay, repasseuse, Vaudoise.

Naissances

20. Angelo-Charles, à Angelo Facchinetti, mineur, et à Joséphine-Henriette née Malbot.
24. Lydie-Augusta, à Charles-Auguste Renaud, commis C. F. F., et à Lydie-Adeline née Michaud.
24. Marianne-Adeline, aux mêmes.
24. Denise-Simone, à Adolphe Schmidt, papetier, et à Marie-Angélique née Gaillard.
25. Albert-Adolphe, à Adolphe Schmid, sculpteur sur bois, et à Rosa-Marie née Werren.
25. Marcelle-Yvonne, à Fernand-Marcel Gigon, boîtier, et à Berthe-Hélène née Froidevaux.
25. Philippe-Alfred, à Alfred Hodel, architecte, et à Jeanne-Marguerite née Rayroux.

Décès

23. Rosalie-Olga née Schmitt, ménagère, épouse de Louis-Emile Renaud, Neuchâteloise, née le 27 janvier 1882.
25. Anna-Marie Mäder, ménagère, Neuchâteloise, née le 18 juillet 1847.
25. Charles-Frédéric Millet, jardinier, Neuchâtelois, né le 17 avril 1845.
25. Fritz-Albert, fils de Fritz Pierrehumbert et de Marie-Albertine née Chalverat, Neuchâtelois, né le 21 février 1907.
27. Alice Geissbuhler, sans profession, Neuchâteloise, née le 13 avril 1881.

L'ADMINISTRATION de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel* n'accepte pas les annonces en texte abrégé.

Toute correction faite à la composition d'une annonce se paie à part.

POLITIQUE

Maroc

Les négociations franco-espagnoles touchant le Maroc commenceront la semaine prochaine à Madrid. Le correspondant de l'agence Havas a reçu confirmation que l'occupation d'Ifni a été ajournée sine die.

— Selon un renseignement de source indigène, les Espagnols auraient dû abandonner toutes leurs positions sur la rive droite de l'Omed-Kert. Les positions élevées autour de Séloman auraient été évacuées par les Espagnols, les Riffains auraient pris 5 canons.

Turquie

Le conseil des ministres a décidé mardi de convoquer 5 classes de réservistes et de masser des troupes en Turquie d'Europe. Il a envisagé l'éventualité d'une rupture diplomatique qui entraînerait immédiatement l'expulsion des sujets italiens et la fermeture des écoles italiennes en Turquie.

Royaume-Uni

Un mouvement actif contre le home rule se développe rapidement dans le nord de l'Irlande. Une conférence unioniste tenue lundi à Belfast a décidé de ne pas reconnaître le home rule et de nommer immédiatement une commission pour organiser dans la province d'Ulster un gouvernement provisoire qui entrerait en fonctions le jour où le home rule serait adopté par le Parlement.

Lettre de Paris

Deuil national

27 septembre 1911.

Depuis hier matin, à dix heures, à l'heure où se répandait dans Paris la nouvelle de la catastrophe du cuirassé «Liberté», la question du Maroc et la question de la Tripolitaine sont passées au second plan. — On ne parle plus — et cela se conçoit aisément — que du cuirassé qui, tout à coup, sautait en un fracas indescriptible, engloutissant avec lui dans la mer bleue 350 ou 400 marins et officiers. Oui, n'est-ce pas, cela est épouvantable, on parle ce matin de 400 victimes et l'on ne songe point sans tristesse à ces braves petits marins, à ces vaillants officiers qui jusqu'à la dernière minute, avec un courage merveilleux, essayèrent de vaincre l'incendie. Ah ! il paraît que lors de la première explosion, beaucoup de ces petits mousses se sont jetés à la mer, en criant: «sauve qui peut !» Mais des appels secs, énergiques les forcèrent à revenir à leur poste, et ils reviennent, luttent encore, obéissent, travaillent et meurent «en service commandé», pour le drapeau, pour la patrie ! Et j'admire ces marins qui, c'est vrai, n'ont fait que leur devoir en obéissant à leurs chefs; je les admire néanmoins, car ils savaient bien que le feu n'ayant pas été circonscrit ni vaincu, les soutes aux obus allaient sauter ! Et j'admire aussi les officiers qui rallièrent leurs hommes, car eux se doutaient assurément de la gravité de l'incendie et savaient bien qu'ils allaient mourir !

Le cuirassé d'escadre la «Liberté» était un merveilleux bâtiment, faisant partie du programme de 1900, dû à M. Lanetsan, alors ministre de la marine. Ce cuirassé avait été lancé en 1905, il avait un déplacement de 14,800 tonneaux, mesurait 133 mètres de longueur, 24 mètres de largeur. Il avait un armement de quatre canons de 30 cm, dix de 19 cm, treize de 65 cm, quatre de 47 cm. la «Liberté» avait un effectif de 25 officiers et 710 hommes d'équipage. Il avait coûté cinquante millions.

Et hier, au soleil levant, ce merveilleux bâtiment que j'avais eu le plaisir de visiter il y a un an, à Ville-Franche, sautait et coulait en 19 minutes ! C'est, vous le voyez, un désastre sans précédent qui touche la marine française et la stupeur qui frappait hier tous les Parisiens n'avait rien d'étrange. Aujourd'hui, on ne sait pas grand chose de nouveau au sujet de l'accident. Rien ne se précise, on vit encore dans les suppositions et dans les contradictions. Les journalistes vont frapper à la porte de gens compétents qui tous, naturellement, expliquent la catastrophe d'une façon différente. M. Thomson, ancien ministre de la marine, ne comprend pas comment le malheur a pu se produire. L'amiral Germinet ne croit pas à un court-circuit, car, paraît-il, les nouveaux cuirassés français sont construits de façon à éviter tout risque provenant de l'électricité. Aucun fil électrique ne traversait les soutes de la «Liberté». Alors? La catastrophe serait-elle due à l'explosion des poudres? Non, dit encore l'amiral Germinet. Il n'y a plus que des poudres blanches à bord des cuirassés. Vous vous souvenez que l'«Iéna» en 1907 sautait, la poudre blanche ayant enflammé la poudre noire.

Vous voyez, on ne sait rien. La catastrophe résulte donc de causes inconnues. Les connaîtra-t-on jamais? Hier soir, le «Journal des Débats» parlait de malveillance et de sabotage ! Il n'y a là rien d'impossible, après tout, nous vivons ici sous le règne du sabotage. Quoiqu'il en soit, M. Delcassé est parti pour Toulon, afin d'enquêter sur place. La seule chose que l'on sache actuellement, c'est qu'il y a pour le moment 338 disparus, matelots, seconds maîtres, maîtres et officiers de la «Liberté». Et puis, pourra-t-on jamais dresser une liste nominative des disparus de la «Liberté»? Tous les livres administratifs du cuirassé ont en effet disparu.

Voilà donc une épreuve de plus pour la marine française, déjà tant éprouvée et pour la France c'est un véritable deuil national. La presse, unanime, déplore la perte du superbe cuirassé. On émet déjà l'idée d'une souscription nationale afin de remplacer le bâtiment perdu par une unité de combat plus puissante encore, du type «Jean Bart» lancé il y a quelques jours.

J'apprends en dernière heure que M. Fallières et tous les membres du gouvernement assisteront aux funérailles nationales des victimes. Voilà, certes, un beau geste, mais ce que le gouvernement devra faire après cela, c'est de rechercher la vérité, dénoncer le mal, s'il existe, le réparer, et puis, sans faiblesse, punir les coupables, si vraiment il existe dans la marine des malveillants, des saboteurs et des anarchistes !

Aujourd'hui, associons-nous au deuil de la France, et saluons les vaillants petits matelots et les officiers qui viennent, en héros, de mourir pour la Patrie ! M. C.

ETRANGER

Dégradé. — Le sous-officier Waurich, du 13e régiment d'artillerie de Saxe, vient d'être traduit devant le conseil de guerre pour mauvais traitements et insultes envers les soldats placés sous ses ordres. Ce sous-officier obligea un artilleur à rester debout devant un poêle rouge jusqu'à ce qu'il ait aux deux cuisses de sérieuses brûlures. Au cours d'exercices de gymnastique, il força deux de ses hommes à rester si longtemps accroupis que les muscles des jambes se paralysèrent. Les deux hommes s'évanouirent et le sous-officier essaya de les faire revenir à eux en leur prodiguant des coups de pied. Waurich a été condamné à trois mois de prison et à la dégradation.

SUISSE

Chambres fédérales. — Le Conseil des Etats a abordé mercredi la question des viandes congelées.

M. Kunz rapporte au nom de la majorité de la commission en proposant l'adhésion aux décisions du Conseil fédéral en ce qui concerne le classement de la viande congelée au tarif douanier.

Plusieurs orateurs, en particulier M. Arnold Robert, se prononcent en faveur de la réduction du droit à 17 francs.

— Au Conseil national, M. Rothenberger développe le postulat de la commission de gestion concernant le droit électoral des fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux, invitant le Conseil fédéral à élaborer des prescriptions à ce sujet.

Ce postulat est adopté, ainsi que celui du député Rickli, tendant à subventionner les cantons dans la lutte contre la tuberculose.

Machine à timbrer. — On vient de mettre à l'essai, à la poste de Berne, des machines à timbrer marchant à l'électricité ou simplement à la main. Sur les nouveaux timbres, les heures du jour sont numérotées de 1 à 24. Les nouvelles machines représentent un progrès considérable sur tout ce qui a été fait jusqu'ici. Mais pour qu'on puisse s'en servir normalement il faut absolument que le public s'habitue à coller ses timbres au coin supérieur droit de l'enveloppe.

SAINT-GALL. — Mardi matin, à 3 h., à Moos, près d'Ebersol, la maison et la grange de M. Jacob Næf ont été complètement détruites par un incendie provoqué par un locataire de la maison qui voulait verser du pétrole dans une lampe allumée. La femme de ce locataire, dans sa terreur, a sauté par la fenêtre et s'est grièvement blessée. Elle a dû être transportée à l'hopital.

— Une avalanche a surpris sur l'alpe de Laui, près de Mels, un troupeau de quarante moutons; trente bêtes ont été tuées.

— On signale de nombreux vols de bétail à Flums et dans les pâturages environnants. Dans le village de Flums, un âne a été enlevé de l'écurie de son maître, et il a été impossible de découvrir les traces des ravisseurs.

LUCERNE. — La municipalité de Lucerne a décidé de céder gratuitement à la société de crémation une parcelle de terrain dans un cimetière pour y construire un four crématoire.

TESSIN. — A Lugano, l'agitation contre la cherté des vivres se fait de plus en plus intense. Une partie de la population a désormais boycotté le lait. Un groupe de consommateurs est en train d'organiser une vaste société coopérative pour l'achat du lait dans la Suisse allemande.

Les laitiers s'organisent aussi. Dimanche matin a eu lieu une nombrsuse assemblée de laitiers de la contrée. Après une longue discussion, l'assemblée a décidé de maintenir le prix du litre à 30 centimes. Un comité s'est formé en vue de la création d'une association de laitiers.

VAUD. — La société de laiterie de Riex a vendu son lait pour une année, dès le 1er janvier 1912 (environ 70,000 kilos), au prix de 21,2 cent. le kilo, plus 100 fr. de location.

A Bière, cette année, la récolte des cerises a été particulièrement abondante; dans la localité, on en a distillé 4570 litres.

— Depuis quelques jours, la prison d'Orbe ne peut plus contenir tous les prisonniers arrêtés dans ce district. Plusieurs ont dû être transférés dans les prisons d'Yverdon. Le fait est dû, pour une bonne part, au nombreux personnel occupé aux grands travaux de Vallorbe — pour le percement du Mont-d'Or et la construction de la gare internationale. Des voies de fait, des querelles où le couteau et le revolver jouent leur rôle, des vols, avec ou sans effraction, sont les causes les plus fréquentes de ces incarcérations.

FRIBOURG. — Favorisée par un temps suberbe, la foire au bétail de Châtel a été une des meilleures enregistrées jusqu'ici; un nombre considérable de marchands se rendant à Bulle ont sillonné le champ de foire. Les prix étaient élevés et de nombreuses transactions se sont faites. On a compté sur le champ de foire 158 bovidés, 230 porcs et 13 chèvres.

La gare a expédié 87 têtes de gros bétail, 2 chèvres et 8 porcs, par 16 vagons.

Lettre fribourgeoise

L'automne — Vendanges et foires — La vie chère

Nous sommes dans cette saison, la plus belle quand elle est belle, où le sol rend ses richesses au cultivateur. Prélude de l'hiver, car nos troupeaux qui, dans chaque pré, aux environs de nos villages, font entendre leurs clochettes, semblent nous dire qu'en ce qui concerne les chaleurs, tout est fini, bien fini.

La mélancolie de nos paysages d'automne ajoute encore à tant de signes précurseurs des grands froids. Dans la Gruyère, en particulier, la campagne est de toute beauté; partout des prairies encore vertes et de superbes troupeaux qui attendent l'heure de la rentrée hivernale à l'étable.

Nos hôtels qui, dans la Singine, dans la Gruyère, regorgeaient de voyageurs et de touristes, ferment leurs portes; nos alpinistes, amis du Moléson, de la Berra ou du Kaiseregg deviennent plus rares; la montagne elle-même reprend son air sévère et, pour congédier les retardataires, toute la ceinture des monts fribourgeois s'est couverte de neige ces jours passés.

Décidément, serait-ce déjà l'hiver et devons-nous répéter le mot banal: « Adieu panier, vendanges sont faites » ?

Pourtant non ! les vendanges ne sont pas faites. Elles vont commencer cette semaine dans la Broye et la semaine prochaine dans le Vully. Faut-il vous présenter nos vignobles fribourgeois? Assurément ils n'ont ni l'envergure, ni même le renom de votre Colombier ou Cortaillod. Mais nous n'aimons pas moins notre bon petit cru Broyard, qui croît dans les communes de Font, Cheyres, Estavayer.

L'exiguité de notre vignoble nous empêche de parler d'exportation, de marché mondial, mais les quelques vases que nous remplissons n'en sont pas moins pour nous le produit de notre bonne terre fribourgeoise. Et pour cela nous l'aimons.

Je serais plus à l'aise pour parler de nos Vully; ici les vendanges sont la récompense de travaux longs, coûteux, affectant un territoire très étendu. Et quand Phœbus se met de la partie, qu'il tient bonne compagnie comme ce fut le cas en 1911, alors la plante chère à Bacchus produit dans le Vully un vin généreux, très apprécié des gourmets et tenant une bonne place sur nos marchés vinicoles. D'ailleurs, ne sait-on pas qu'il ne faut pas jouer avec le Vully, parce que c'est toujours le joueur qui est mis «dedans».

La récolte sera bonne cette année; le raisin abonde, il est bien mûr, sa densité en alcool sera élevée comme les prix semblent vouloir l'être. Ce sera une fine goutte et l'on viendra souvent l'an prochain de la rive neuchâteloise ou fribourgeoise jusqu'à Praz ou Môtier pour déguster.

C'est ces jours-ci, du 25 au 28 septembre, qu'a lieu à Bulle la grande foire annuelle de la saint Denis. Cette année il y a eu affluence de marchands et de bétail; longtemps on s'est demandé si la foire aurait lieu en raison de la fièvre aphteuse qui règne un peu partout. Mais elle n'a pu prendre pied dans nos pâturages et étables vaillamment gardés par Pandore qui exigeait patte blanche de tout venant quadrupède ou bipède. Tandis qu'elle a sévi dans tous les cantons nous environnant, elle n'a pas franchi la frontière.

Pendant ces quatre jours de foire des troupeaux nombreux, qui n'ont trouvé aucune place sur le champ de foire, paissent aux environs de la ville de Bulle; tous les villages avoisinants, de La Tour à Riaz et de Vuadens à Morlon, offrent un spectacle magnifique: vaches noires et blanches de la belle race fribourgeoise ou vaches rouges et blanches animent la contrée et leurs carillons égaient cette Gruyère toujours belle.

Quoique essentiellement agricole, notre canton n'est pas sans ressentir le contre-coup du malaise économique et de la vie chère que nous subissons. N'est-il pas effrayant de penser que dans un pays où la production laitière et bovine est d'une intensité qu'on ne rencontre dans aucun autre canton, il faut payer le lait à Bulle 25 centimes et la viande 20 ou 30 centimes de plus par kilo qu'à La Chaux-de-Fonds ou à Lausanne?

A Fribourg, jusqu'à ces jours-ci, on payait le lait 22 centimes; du jour au lendemain et sans raison sérieuse, nos laitiers ont haussé de 2 centimes.

Les ménagères ne sont pas contentes; les prix actuels font du lait et de la viande presque un aliment de luxe. Et pourtant des centaines de pièces de beau bétail sont parties pour l'étranger et la fabrique Cailler à Broc, travaille chaque jour plus de 200,000 litres de lait, toute production qui est exportée ensuite.

Il semble qu'une économie sociale bien organisée devrait avoir à sa base la satisfaction des besoins urgents de la population avant toute exportation des denrées de première nécessité.

Bref, nombre de familles ne voient pas l'hiver s'approcher sans crainte. Si, en général, les agriculteurs sont contents et si l'automne a rempli leur gousset on n'en peut dire autant des citadins pour qui les hausses fréquentes des denrées deviennent de vrais cauchemars. TANIREM.

COURRIER BERNOIS

(De notre correspondant)

L'« hydrographie nationale »

27 septembre 1911.

L'hydrographie nationale, comme on appelle, dans le bizarre jargon fédéral, le bureau hydrographique de la Confédération, a fait passablement parler d'elle ces derniers temps et son directeur, M. Epper, un savant et un homme très compétent dans tous les domaines de la navigation fluviale et des questions y afférant, a été l'objet de très vives critiques, de la part de ses subordonnés (!) et de la part de nombreux journaux, parmi lesquels la socialiste «Tagwacht» s'est distinguée par la virulence de ses attaques.

L'on reprochait entre autres à M. Epper d'avoir entrepris de nombreux travaux pour le compte de particuliers, expertises, arbitrages, etc., qui lui étaient grassement payés et pour lesquels il ne se faisait pas scrupule d'employer des fonctionnaires — ingénieurs ou techniciens — attachés à son service et qui doivent, comme le directeur d'ailleurs, tout leurs temps à leurs fonctions.

A force de travailler pour autrui, les employés du bureau hydrographique en venaient à négliger leurs travaux et l'on signale des objets restés en souffrance, ainsi l'étude des différents systèmes fluviaux de la Confédération, en chantier depuis une quinzaine d'années, et qui avance avec la lenteur proverbiale de l'escargot.

Les choses allèrent si loin que les fonctionnaires du service hydrographique crurent de leur devoir d'adresser au Conseil fédéral, par l'intermédiaire du département de l'intérieur dont ils dépendent, une plainte en règle contre leur directeur. Cela se passait voici quelques mois et depuis lors l'affaire est toujours en suspens.

Cette attente, toutefois, a paru un peu longue au public et c'est pourquoi sans doute M. Schobinger, hier, au Conseil National, a cru devoir profiter de la discussion du rapport de gestion pour exposer à quoi en étaient les choses.

Le chef du département de l'intérieur, disons-le dès l'abord, a pris assez vivement la défense de M. Epper; il a fort habilement défendu son subordonné contre les attaques dont il avait été l'objet dans la presse.

Faisant la part du feu, M. Schobinger a concédé — et il lui eût été difficile de le nier — que le fonctionnaire en question avait poussé un peu loin la complaisance et qu'il avait accepté trop bénévolement de se charger, aux prix les plus doux, d'ailleurs, de travaux et d'expertises que lui avaient confiés des sociétés ou des particuliers.

Mais en agissant ainsi, il croyait bien faire et il estimait que le bureau hydrographique fédéral est là pour le public aussi et que ses services peuvent être mis à contribution par l'industrie et le commerce national.

Le colonel Will, directeur des forces motrices de la Kander, pour lequel M. Epper a exécuté de nombreux travaux, a fait à ce propos un chaleureux plaidoyer en faveur du directeur du service hydrographique, dont il loue l'inépuisable complaisance autant que le savoir étendu.

Le bureau, d'ailleurs, ne s'est fait payer ses services que lorsque les crédits dont il disposait ne suffisaient pas à couvrir les dépenses.

M. Will espère qu'à l'avenir, on n'estimera pas que le service hydrographique — dont les renseignements sont d'une impeccable sûreté — doive se borner à être là uniquement pour la Confédération.

Tout cela est bel et bon et l'on ne saurait nier qu'une administration du genre de celle incriminée, doit, quand elle le peut, rendre service au public. Mais encore ne faut-il pas que sa complaisance compromette la bonne marche du travail et que les travaux confiés à un service par des sociétés ou des particuliers soient une cause de retard pour la besogne courante.

Avant tout, cependant, il importe que des fonctionnaires ne se chargent pas, de leur propre chef, de travaux — le fait qu'ils sont rétribués plus ou moins grassement n'a rien à voir dans l'affaire — à eux confiés par des tiers, sans l'assentiment du Conseil fédéral ou de l'autorité compétente.

M. Schobinger, je m'empresse de le dire, est de cet avis, et il n'a pas caché son mécontentement de ce qui se passait au service hydrographique.

Le Conseil fédéral, toutefois, ne peut se prononcer encore définitivement, n'ayant point encore eu le loisir d'examiner à fond la plainte — elle compte 85 pages ! — des employés du service hydrographique.

Il est certain, en tout état de cause, que des sanctions sont nécessaires et que le singulier système qui règne au service hydrographique doit prendre fin sans retard, si l'on ne tient pas à donner aux contribuables de sérieux sujets de mécontentement.

C. F. F.

Nous donnons avec plaisir l'hospitalité à l'article suivant:

On sait que M. Weissenbach, président de la direction générale, quitte définitivement les C. F. F., le 31 décembre 1911. Ce départ a déjà donné lieu, dans la presse de la Suisse allemande, à des discussions sur le remplacement du démissionnaire et un organe zuricois a même avancé que le poste à repourvoir devait être attribué à un Zuricois.

Et pourquoi à un Zuricois? Est-ce que nos confédérés de ce canton auraient peut-être des droits spéciaux, que nous ne connaissons pas, à faire valoir, ou bien s'agit-il de nouveau de caser un politicien? Il serait bon que nos amis des bords de la Limmat s'expliquent sur ce point et nous disent s'ils ont réellement sous la main un personnage dont la compétence s'impose. Si c'est le cas nous nous inclinerons et on verra, mais si ces messieurs veulent forcer l'entrée de la direction générale pour y caser un politicien, nous protesterons de toutes nos forces.

Il faut absolument que la politique soit bannie des C. F. F.; il faut à leur tête des hommes d'affaires, ou de carrière, dont le seul souci soit de gérer nos chemins de fer commercialement, c'est-à-dire dans l'intérêt du peuple suisse. Cela est si vrai que nous nous demandons comment on oserait présenter un candidat n'offrant pas cette garantie.

Mais avec la politique il faut s'attendre à tout et c'est pour cette raison que nous mettons tous nos confédérés en garde contre l'indifférence qu'ils montrent pour la plupart à l'égard des nominations dans les hautes sphères de leurs chemins de fer. Ils verront en effet, si personne ne dit mot, que cela va se passer pour la direction générale exactement comme cela s'est passé il y a quelque temps au Vme arrondissement à Lucerne; les Zuricois vont présenter leur homme un de ces jours, les journaux du canton travailleront la candidature, qui finira par s'imposer, et le Conseil fédéral n'aura plus qu'à faire protocoler la nomination.

— Qu'est-ce que cela fait, diront les indifférents; si ce Zuricois est intelligent (ils le sont tous), il se mettra vite au courant, en attendant les chefs de service feront marcher la besogne.

Eh bien, c'est ce raisonnement que nous combattons, car nous prétendons que si un directeur général est obligé de se mettre au courant comme un apprenti, ce directeur n'est pas à sa place. On ne le paie pas pour faire un stage et apprendre son métier, il doit le connaître en entrant en fonction. Choisissons donc nos candidats parmi les personnalités qui possèdent véritablement les connaissances qu'on exige d'elles et qui sachent traiter les affaires de chemins de fer comme le feraient des commerçants ou industriels. Ces personnes-là sont cent fois supérieures à à tous les politiciens, d'où qu'ils viennent.

Nous irons plus loin. M. Weissenbach est juriste et chef au département du contentieux. Il semble donc qu'en cette qualité toutes les questions juridiques touchant les C. F. F. auraient dû être étudiées et tranchées par lui; mais non, quand une affaire importante se présente on la donne à traiter à un jurisconsulte spécial. Cela revient à dire qu'un juriste n'est pas indispensable comme directeur général, mais si l'on tient absolument à en avoir un, il y a sous la main à la direction générale un excellent juriste chef du service du contentieux, fonctionnaire de carrière connaissant les affaires de chemins de fer mieux que ne les connaîtra jamais le plus illustre des politiciens. Pourquoi n'appuierait-on pas cette candidature qui en vaut bien d'autres, aux yeux de ceux qui sont au courant du ménage intérieur de nos chemins de fer. Quant au président, il est tout trouvé; prenez-le au IIme département, avec lui on pourra au moins causer et discuter, et les affaires n'en iront pas plus mal, au contraire.

Mais voilà, il y a un cheveu et c'est bien dommage, car ce fonctionnaire est Fribourgeois et, vous comprenez, on ne peut pourtant pas mettre la Sarine en parallèle avec la Limmat.

Ce sont là les réflexions suggérées à un ancien fonctionnaire des chemins de fer par les influences politiques dont les autorités supérieures de la Confédération croient généralement devoir tenir compte, lorsqu'elles ont à nommer les organes dirigeants des C. F. F.

REGION DES LACS

Bienne. — La société des instituteurs de la ville de Bienne a décidé d'envoyer une délégation à M. H. Tanner, président de la commission scolaire, qui se retire après avoir occupé ce poste pendant 20 ans, à la satisfaction de tout le monde. Les instituteurs remettront au démissionnaire une adresse de reconnaissance.

A Witzwil. — Le Grand Conseil de Genève va être appelé à discuter un projet de loi consistant à placer à la colonie agricole pénitentiaire de Witzwil les détenus de l'Evêché.

Cette prison, devenant libre, serait transformée en caserne pour les gendarmes et la caserne serait utilisée pour les services du palais.

CANTON

Cornaux. — Une joyeuse réunion de famille a eu lieu le jour du Jeûne: M. et Mme Berger-Schertenlieb célébraient leurs noces d'or, entourés de leurs enfants, gendres, brus et petits-enfants au nombre de 24. Charmantes récitations des jeunes, joie de se retrouver tous ensemble, témoignages de sympathie des amis, tout a contribué à embellir ce beau jour qui laissera un précieux souvenir à jeunes et vieux, ces derniers, encore jeunes de corps et d'esprit.

Fontaines. — Mardi après midi, un vélocipédiste de Fontaines, M. Eg., s'en allait dans la direction de Landeyeux, ayant sur sa machine son jeune garçon. A la descente dite des « Quatre Peupliers », deux dames conduisant chacune une poussette, cheminaient dans la même direction. Le vélocipédiste arriva directement dans le dos de Mme J., qui fut renversée ainsi que ses enfants; la poussette fut projetée dans le pré. Mme J. se plaint de douleurs internes, et l'un de ses enfants est blessé à la tête; le vélocipédiste est également blessé au bras. Quant à la poussette de Mme J., elle se trouve dans un très piteux état.

La Chaux-de-Fonds. — Grève des aiguilles:

Une entrevue a eu lieu hier matin entre délégués des deux parties; les délégués de l'« Universo » ont pris acte des revendications ouvrières et ont répondu qu'ils en référeraient au conseil d'administration de cette association, dont la réponse sera donnée d'ici peu.

☞ Voir la suite des nouvelles à la page six.

Champagne S. P. Flury & Co Coire

La grève continue dans le plus grand calme. La chambre cantonale a offert sa médiation. Certains renseignements, non officiels, laisseraient prévoir une entente assez prochaine.

Saint-Sulpice. — Mardi matin, un chasseur de Fleurier n'a pas peu été surpris, dans une excursion cynégétique, de trouver sur son chemin le cadavre d'un cheval.

La pauvre bête est tombée des rochers — on ne sait trop comment — qui sont en dessous de « Roche-Bulon » ; à quelque cinquante mètres au-dessus on a retrouvé tout le harnachement.

On comprend difficilement la cause de cet accident qui occasionne au propriétaire une perte sensible.

Fleurier. — On annonce que les producteurs de lait du territoire de Fleurier vont porter le prix de vente à 24 centimes le litre.

NEUCHATEL

Le renchérissement de la vie. — A l'assemblée convoquée hier soir par l'union ouvrière, une centaine de personnes ont assisté.

Le sujet a été introduit par M. Daniel Liniger, député au Grand Conseil, qui s'est attaché à démontrer combien dur était pour la classe ouvrière le renchérissement progressif de la vie; et cela nonobstant l'augmentation inégale des salaires.

Quelles sont les causes de ce renchérissement, demande l'orateur: surpopulation? exode des campagnes vers les villes? manque d'économie? passion du lucre chez les commerçants? Voilà précisément le point sur lequel on n'a pu, jusqu'à présent, tomber d'accord.

L'orateur s'efforce d'ailleurs de réfuter quelques-uns des arguments invoqués à l'appui du renchérissement; et il entrevoit les causes du mal dans l'accaparement, la réclame, les intermédiaires, la concentration de la propriété foncière et le tarif douanier.

Le remède? C'est, continue M. Liniger, l'augmentation du rayon d'action des syndicats, et la création d'une vaste ligue de consommateurs, destinée à protester contre le tarif douanier.

L'orateur termine en invitant l'Union ouvrière à faire pression sur nos autorités communales — par des manifestations pacifiques dans la rue, s'il le faut — pour que la question des revendeurs au marché soit liquidée aussi vite que possible.

Enfin, le comité de la même union verra ce qu'il y aurait à faire, de concert avec les coopératives, pour arrêter le flot montant du renchérissement des denrées.

Le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel, siégeant avec l'assistance du jury, s'est réuni le 27 courant, sous la présidence de M. Ch. Meckenstock.

M. Ernest Béguin, procureur général, occupe le fauteuil du ministère public et M. Paul Savoie-Petitpierre est désigné comme chef du jury.

Cinq affaires figurent au rôle de la session, savoir:

1. Vol de bicyclettes commis à Hauterive. Le prévenu B. M. a été arrêté à Genève au moment où il cherchait à revendre l'une des bicyclettes volées, tandis que la seconde était retrouvée aux abords immédiats de cette ville abandonnée derrière une haie. M. nie être l'auteur des vols qui lui sont reprochés; il prétend avoir acheté la machine qu'il cherchait à revendre, mais ne peut expliquer l'abandon de la seconde. Malgré ses dénégations le jury rend un verdict affirmatif et M. est condamné à 4 mois d'emprisonnement, dont à déduire 53 jours de préventive subie, 5 ans de privation des droits civiques et aux frais, liquidés à 158 fr. 40.

2. Vol d'un chèque de 750 fr. à Neuchâtel. Ce vol a été commis par un étudiant d'origine turque, nommé Th. C., lequel prétend que le pli chargé, qui renfermait le chèque, lui a été remis par une tierce personne et qu'il a renfermé ce pli dans sa valise sans vérifier l'adresse que portait le pli chargé. Ce n'est qu'à son arrivée à Zurich que C. s'est aperçu que le pli ne lui était pas adressé, mais à un de ses amis. Il s'est cru autorisé, dit-il, en raison de cette amitié, d'encaisser le chèque en apposant la fausse signature du titulaire du chèque. Le jury répondant affirmativement à toutes les questions qui lui sont posées, C. est condamné à 5 mois d'emprisonnement, dont à déduire 43 jours de prison préventive, 5 ans de privation de ses droits civiques et aux frais, arrêtés par le jugement à 135 fr. 80.

3. Banqueroute simple. A. D., l'un des chefs de la maison D. F., comparait sous la prévention de banqueroute simple, à mesure qu'il ne peut pas justifier de ses pertes, qu'il ne tenait pas de comptabilité régulière et qu'il a quitté clandestinement Neuchâtel, abandonnant ses affaires. Le jury rapportant un verdict de non culpabilité, D. est libéré, mais condamné aux frais, liquidés à 60 fr. 90.

4. Violation des devoirs de famille. C. N., prévenu, prétend n'avoir rien pu verser sur la pension qu'il est appelé à payer pour l'entretien de ses enfants, parce qu'il est sans place fixe. Le jury ayant répondu affirmativement aux questions qui lui étaient posées, N. est condamné à 2 mois d'emprisonnement, 5 ans de privation de ses droits civiques et aux frais, liquidés à 183 fr. 45.

5. Violation de ses devoirs de famille. Cette affaire est retirée du rôle, un arrangement étant intervenu entre parties.

Série noire. — On peut certes qualifier de ce nom la série d'accidents provoqués par les tramways depuis une quinzaine de jours, accidents qui se montent aujourd'hui à cinq, dont deux mortels. Voici le dernier. Mercredi matin, un employé de la commune était occupé au quai du Mont-Blanc à la réfection de la route. Cet employé, du nom de Devenoges, âgé de 68 ans, se trouvait sur le perré aux abords de la ligne N. C. B., quand la voiture qui avait quitté la place Purry à 10 heures 50 minutes vint à passer à cet endroit. Précisément à ce moment-là, M. Devenoges se rapprocha de la voie; la voiture l'atteignit alors et le projeta sur la chaussée d'où il fut relevé avec une large plaie dans la région de la tempe. Il se plaignait en outre de vives douleurs dans le côté, qui l'empêchaient de marcher. Au moyen d'un tram spécial, il fut conduit à l'hôpital de la ville, où on ne constata heureusement aucune fracture.

Mise au point. — Les deux familles R. qui sont au Suchiez tiennent à dire que le nommé R. dont nous avons raconté hier l'arrestation n'habite plus le Suchiez depuis plusieurs années.

Horaire d'hiver. — Nos abonnés recevront, avec le numéro de ce jour ou avec celui de demain, l'horaire «Le Rapide» pour le service d'hiver.

Cet horaire est en vente au bureau du journal et aux dépôts.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

L'opinion d'un encaveur

Le 26 septembre 1911.

Monsieur le rédacteur,

Quoique d'accord sur quelques points de la correspondance parue dans votre numéro du 26 courant et signée « Emeri », il peut être permis de réfuter certains de ses arguments!

Que MM. les propriétaires-encaveurs encavent leur récolte, ou celle de leurs voisins, la vinifient et la vendent eux-mêmes au printemps, je suis pleinement d'accord avec votre correspondant, mais où je ne le suis plus et sans doute beaucoup de mes collègues avec moi, c'est quand il cherche à insinuer que la corporation des marchands de vins-encaveurs a semé la ruine et la misère dans le vignoble.

A l'entendre, il faut attribuer aux encaveurs tous les méfaits et tous les maux dont souffre notre pauvre vignoble! S'il y a, parmi cette corporation, quelques gros faiseurs de bon marché, marchands de piquettes ou autres drogues, il s'y trouve encore d'honnêtes gens, ne vous en déplaise, Monsieur Emeri, qui sont les premiers à pâtir d'un pareil état de choses; le mal ne vient pas d'eux, mais de causes multiples, que vous êtes sans doute le premier à déplorer, mais que vous êtes impuissant à conjurer.

C'est donc entendu, Messieurs les propriétaires, vous vous passerez, à l'avenir, de ces maudits intermédiaires; vous encaverez votre récolte, ou, quand elle manquera, celle de vos voisins, vous la garderez jusqu'au printemps, vous vous procurerez de la futaille, qui sera bien étanche après cette année de sécheresse, que vous prêterez à vos acheteurs et qui ne vous sera probablement jamais rendue, vous irez vendre votre vin aux soutirages de février ou mars, vous attendrez votre argent pendant trois, quatre ou six mois quand ce ne sera pas jusqu'aux calendes grecques! Vous offrirez vos vins aux débitants de la Suisse allemande, ou d'ailleurs, qui, non contents de vous faire manger une partie de vos bénéfices en frais de bouteilles ou autres victuailles, vous mettront sous les yeux les prix des vins vaudois, ou du Vully, valaisans, étrangers, ou gallisés, qui vous feront faire d'amères réflexions sur l'inconséquence des choses humaines et sur l'instabilité du prix des vins; puis, quand vous rentrerez chez vous, hélas! souvent «bredouilles», complètement harassés et désabusés, vous établirez le bilan de votre tournée, agrémentée, comme de juste, de quelques innocentes distractions et penserez, comme les marchands de vins-encaveurs que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes! Le portemonnaie sera bien allégé, mais s'il vous reste quelque menue monnaie, je vous aiderai volontiers, Messieurs les propriétaires, à la «poutzer» au papier d'émeri, puis nous irons ensemble manger une choucroute, avant qu'elle n'augmente trop, puisqu'elle se vend actuellement 80 centimes le kilo à La Chaux-de-Fonds.

Mais j'y songe, Messieurs, il y aura peut-être un moyen de vous tirer d'affaires, ce serait de faire de la piquette à votre tour, puisque ce'a ne vous est jamais arrivé et puisque, grâce à l'amabilité de nos gouvernants, ou de ceux qui ont conçu la loi sur les denrées alimentaires, qui est appliquée si drôlement depuis son entrée en vigueur, ou encore grâce à la toute puissance de M. Laur, qui imposera bientôt ses volontés à toute la Suisse, «vous seuls», Messieurs les propriétaires et agriculteurs, pourrez encore, à partir de Nouvel-an, fabriquer de la piquette ou autres boissons analogues. Il faudra alors vous dépêcher de vendre celles-ci avant que MM. les gros accapareurs ne vous imposent à nouveau leurs volontés, tout comme M. Laur, et ne vous suspectent, au printemps, d'utiliser votre piquette, autrement que pour vos besoins, ou votre usage personnel!

Pardonnez-moi, s'il vous plaît, Monsieur le rédacteur, cette digression, un peu longue, peut-être, pour le cadre de vos colonnes, mais j'estime, puisqu'aucune plume mieux autorisée que la mienne n'a pris la défense des petits négociants, qu'il est du devoir de ces derniers de remettre une fois les choses au point. Inclinons-nous devant la réalité des faits et ne recommençons pas, chaque année, au moment des vendanges, des polémiques ou doléances qui ne font que d'envenimer les rapports déjà si tendus entre propriétaires et encaveurs.

Un marchand de vin ex-encaveur complètement désabusé, qui n'a baptisé que des enfants et n'a jamais été dans l'aisance.

Bevaix, 27 septembre 1911.

Monsieur le rédacteur,

Ce jour avaient lieu, à Bevaix, les mises de vendanges des vignes de l'Etat; 150 à 200 intéressés étaient présents.

Résultats des enchères: première nulle; deuxième enchère, lot n° 4: 62 fr. 50 et lot n° 3 (24 ouvriers et demi) 61 fr. 50; lot 2 (28 ½ ouvriers): pas d'offre; lot 1 (26 ½) pas d'offre.

Au vu de ces résultats, un vigneron de Bevaix demande la parole afin de savoir à quoi s'en tenir; on ne tient aucun compte de sa demande.

Là-dessus, M. E. B., ancien encaveur de Neuchâtel, vient à la rescousse pour soutenir le vigneron qui avait voulu parler, afin de savoir quel prix l'Etat exigeait pour sa vendange.

Alors, le secrétaire du département de l'agriculture se met en rapport avec son chef, au château de Neuchâtel, par téléphone.

M. le Dr Pettavel répond à son secrétaire: « Ce que vous avez fait est bien fait. Les amateurs auront à traiter de gré à gré avec le département de l'agriculture. »

Ces enchères de l'Etat ne sont donc qu'une vaste fumisterie. Laissez traiter de gré à gré propriétaires et vignerons et vous obtiendrez de meilleurs résultats.

Ou bien que l'Etat arrive avec une offre ferme et qu'on mise en se basant sur cette offre.

Agréez, etc. E. BOVET.

CHRONIQUE VITICOLE

Colombier. — La mise aux enchères de la récolte en blanc, d'environ 40 ouvriers, a été faite hier soir, par lots d'abord.

Elle a été adjugée au prix de 65 francs la gerle à un amateur du bloc.

Bôle. — Plusieurs marchés ont été conclus mardi à Bôle au prix de 72 francs pour le blanc.

Bevaix (corr.). — Assez grande affluence, mercredi, aux enchères du Vignoble de l'Abbaye. Quatre lots de 26 ½, 28 ½, 24 ½ et 18 ½ ouvriers. Mise à prix 60 fr. A la première criée, pas d'offres pour les prix nos 1, 2 et 3. Le 4me lot, en revanche, trouve un amateur à 60 ½.

On annonce qu'il sera procédé à une seconde et dernière criée après une suspension de séance de cinq minutes.

A la reprise des enchères, on commence en sens inverse avec les lots. Le 4me lot aurait preneur à 62 fr. 25, le 3me à 61 fr. 50. Aucun amateur pour les lots 2 et 1.

Le représentant du département de l'industrie et de l'agriculture annonce que la vente des deux lots ci-dessus n'est pas ratifiée et que le département précité recevra les offres écrites des acheteurs. Lr.

— On nous informe, d'autre part, que le département de l'industrie et de l'agriculture est en possession d'offres fermes à 65 fr. la gerle pour la vendange de deux lots sur quatre.

Grandson. — Pour la récolte de la commune, les prix ont varié de 45 à 47 centimes, soit une moyenne de 46 centimes le litre de vendange, pris au bas de la vigne, récolte aux frais des vendeurs, caves et matériel de transport à la charge des acquéreurs; paiement à Noël.

Vully. — La vendange des vignes communales de Constantine s'est vendue mardi aux enchères à 46 francs la gerle, rendue devant le local des pressoirs.

Vully. — Les mises de la commune du Haut-Vully n'ont pas donné de résultat. Il y avait une mise à prix de 45 francs et des offres jusqu'à 47 fr. 50. Le Conseil communal se réserve de prendre une décision vendredi.

Morat. — Aux enchères de la vendange de l'hôpital bourgeoisial, l'échute a été donnée à 51 fr. 50.

Le domaine compte 11 poses; la récolte est de 300 gerles environ. Ces mises ont pour le Vully l'importance de celles de Morges pour La Côte.

Neuveville. — La vendange des vignes de l'asile Mon-Repos s'est vendue au prix de 62 fr. 50 la gerle, au comptant.

POLITIQUE

Vers l'accord

De Paris au « Journal de Genève »:

MM. Jules Cambon et de Kiderlen-Wächter ont eu mercredi une nouvelle entrevue. A ce sujet on a reçu à Paris des nouvelles un peu contradictoires.

D'après une dépêche de l'agence Havas, le secrétaire allemand des affaires étrangères aurait communiqué la réponse allemande, qui accepterait les dernières propositions françaises concernant le Maroc.

D'après le correspondant du «Temps» à Berlin, la réponse de l'Allemagne comporterait quelques modifications au projet français.

Dans les milieux autorisés, je n'ai pu obtenir ni confirmation, ni démenti de l'une ou de l'autre nouvelle. Mais, d'après des informations sérieuses, prises ailleurs, il résulterait que l'accord est près de se faire; il n'est pas impossible qu'on se soit entendu sur tous les détails.

En tout cas, si, comme le dit le «Temps», il subsiste cependant quelques divergences, elles sont fort peu importantes, et on peut considérer que l'entente sur la partie marocaine des négociations n'est plus qu'une affaire de jours, et même de peu de jours.

Mais on ne doit pas oublier que les négociations relatives aux compensations sont à peine entamées et qu'elles donneront vraisemblablement lieu à quelques difficultés.

La Tripolitaine

L'impression qui se dégage des nouvelles arrivées d'Italie et de Constantinople est confirmée par les dépêches d'aujourd'hui. L'Italie s'efforce d'éviter un conflit armé et d'obtenir, par des négociations, une situation privilégiée à Tripoli. La Turquie, malgré le langage menaçant de ses journaux, ne se refuse pas à examiner les prétentions de sa rivale, d'autant plus qu'elle se sent isolée. Car avant de se lancer dans cette aventure, l'Italie paraît avoir acquis l'assurance qu'aucune puissance ne chercherait — du moins au début — à lui créer des difficultés.

Mais les dispositions pacifiques du gouvernement turc ne l'empêchent pas de prendre des mesures de défense et de se préparer à la guerre.

Selon le «Bureau de correspondance viennois», les nouvelles concernant les préparatifs militaires de l'Italie provoquent à Constantinople une véritable consternation. Le gouvernement s'efforce de calmer les esprits qui sont extrêmement montés. Une assemblée convoquée pour protester contre l'attitude de l'Italie a été interdite.

Le ministre de l'intérieur a convoqué les représentants de la presse et leur a recommandé d'éviter la publication de toute note alarmante en raison de la situation, car l'excitation des esprits pourrait entraîner de graves conséquences. Le ministre de la guerre a prié la presse de ne rien révéler des mesures militaires de la Turquie.

Des conseils ont lieu journellement entre les membres du cabinet chez le grand vizir. Les décisions prises au cours de ces conseils sont tenues rigoureusement secrètes. D'après les bruits qui courent, des troupes et des munitions seront envoyées, mais pas en Tripolitaine.

Le chargé d'affaires de l'Italie a eu un long entretien avec le grand vizir.

NOUVELLES DIVERSES

Mort de l'évêque Deruaz. — M. Joseph Deruaz, évêque de Lausanne-Genève, à Fribourg, est mort mardi soir à 11 h. ½.

Né le 13 mai 1826, à Choulex (Genève), sur les rives du Léman, il fréquenta le collège d'Evian, où il se distingua par son application, sa bonne conduite et ses progrès. En 1846, il est étudiant au pensionnat de Fribourg. Il a achevé à Annecy ses études, il est ordonné prêtre le 25 mai 1850; le 7 juin 1850 il est nommé vicaire du Grand-Saconnex. Le 1er juillet 1852 il prenait possession de la cure de Rolle, et le 21 septembre 1859, il était appelé à Lausanne. Le 13 avril 1878, il était nommé chanoine de l'abbaye de Saint-Maurice; le 22 décembre 1888, il était élu doyen du décanal de saint Amédé (qui comprend les six paroisses catholiques du district d'Echallens, celles de Lausanne, Montreux, Morges, Nyon, Rolle et Vevey et les stations de Moudon, Sainte-Croix, Vallorbe, etc.). Le 14 mars 1891, il était nommé évêque en remplacement de M. Mermillod, nommé cardinal, et consacré par lui le 19 mars.

Le défunt laissera la mémoire d'un homme de bien et d'un esprit évangélique.

Le Soleure-Schönbuhl. — La direction générale des C. F. F. a décidé, dans une de ses dernières séances, de donner la préférence à un projet à voie étroite Soleure-Schönbuhl.

Cette information, dont les Soleurois suspectaient l'exactitude, est confirmée par le «Bund». Les Soleurois ne sont pas contents.

Glaris. — Plainte a été portée contre vingt-trois chasseurs glaronnais qui ont enfreint la loi, notamment en pratiquant le rabattage et en tuant des chevrettes qui allaitaient.

Le lait à Cudrefin. — La société de laiterie a vendu son lait, environ 350,000 kg., pour l'année 1912, au prix de 19,7 cent. le kg. plus 1100 francs de location. L'augmentation de prix sur 1911 est de 2,7 cent. par kg.

Un autobus dans la Seine. — Hier après midi à 4 heures, à Paris, un autobus de la ligne Jardin des Plantes-Batignolles est monté sur le trottoir du pont de l'Archevêché et s'est précipité dans la Seine.

Il y a 9 tués et 10 blessés. On craint que quatre personnes n'aient été emportées par le courant.

LA CATASTROPHE DE TOULON

On a réussi, mardi, à enlever la plaque de blindage du cuirassé « Liberté » qui avait été projetée sur le cuirassé « République », ce qui lui causa de graves avaries et l'empêcha d'entrer dans le bassin de radoub. Cette plaque, projetée en l'air par l'explosion, pesait 37 tonnes. Le « République » a pu être conduit, mercredi matin, dans le bassin de l'arsenal.

Douze nouveaux cadavres ont été extraits mercredi matin de l'épave de la «Liberté». L'identification des cadavres sera très difficile, plusieurs d'entre eux étant horriblement mutilés.

On dément formellement qu'il reste encore des survivants enfermés dans le navire.

Les cadavres sont exposés dans un hangar pour l'identification des familles. Des scènes déchirantes se sont produites. Les familles continuent d'assiéger les bureaux de la préfecture maritime et de l'hôpital.

A la suite de nouveaux décès constatés mercredi, le chiffre des morts doit être porté à 226.

Une première commission d'enquête a commencé ses travaux à Toulon pour rechercher les causes de la catastrophe de la «Liberté». Des premières déclarations faites par des officiers de marine, il résulte que la plupart de ceux-ci sont persuadés que, comme pour l'«Iéna», la catastrophe est due à la déflagration des poudres B.

Mais au ministère de la marine on déclare que les renseignements sont encore imparfaits et les déclarations trop contradictoires pour qu'on puisse se prononcer.

On mande de Toulon qu'étant donné l'incertitude sur les véritables causes de l'explosion, le vice-amiral Bellue a prescrit aux bâtiments placés sous ses ordres de remettre au plus tôt à la pyrotechnie toutes les poudres et munitions d'exercice qui se trouvent à leur bord, d'une fabrication antérieure à 1902.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

La grève du pain

Dublin, 28. — Les grandes boulangeries chôment aujourd'hui; les patrons refusent avec ténacité d'accorder leurs demandes aux ouvriers.

On redoute un manque général de pain dans quelques jours.

La catastrophe du « Liberté »

Paris, 28. — Depuis hier, les pertes supposées subies par la « Liberté » ont diminué de neuf hommes.

L'un était en prison à terre et huit en permission de longue durée.

L'Italie à Tripoli

Londres, 28. — On semble convaincu dans les cercles diplomatiques étrangers de Londres qu'une expédition italienne à Tripoli est certaine.

Constantinople, 28. — Dans les cercles officieux, on estime que le cabinet Hacki pacha fera toutes les concessions à l'Italie pourvu que l'amour-propre de la Turquie soit sauvegardé, au moins en apparence.

On demande de divers côtés la démission du cabinet.

Bucharest, 28. — L'agence roumaine annonce que les vapeurs italiens faisant le service de Venise à Galate ont suspendu leur traversée.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— L'autorité tutélaire du cercle de Saint-Aubin, sur la demande de demoiselle Louise Pierrehumbert, fille de Charles, domiciliée à Saint-Aubin, lui a nommé un curateur de son choix, en la personne du président de commune Auguste Clerc, à Sauges.

— Succession répudiée de Arnold-Henri Paux, quand vivait, poseur de glaces, domicilié à La Chaux-de-Fonds. Date du jugement clôturant les opérations: 18 septembre 1911.

Publications scolaires

Poste au concours

Saint-Aubin. — Institutrice de l'école enfantine. Entrée en fonctions: 1er novembre. Offres de service avec pièces à l'appui jusqu'au 7 octobre.

AVIS TARDIFS

Théâtre-Cinéma Pathé PLACE NUMA-DROZ
tous les soirs à 8 heures
SPECTACLE POUR FAMILLES

On demande à louer

pour tout de suite, un logement de 5 chambres avec chauffage central, gaz, électricité. — Adresser les offres à Mme Favier chez Mme Ohnstein, Evole 11, Neuchâtel.

A vendre, à prix réduit, un billet 2me classe
TRAVERS-PARIS
valable jusqu'au 30 courant. Demander l'adresse du n° 865 au bureau de la Feuille d'Avis.

Monsieur et Madame Frédéric Geissbühler et leurs enfants: Mesdemoiselles Mathilde et Ella, Monsieur et Madame Frédéric Geissbühler-Mosimann, à Berne, Monsieur et Madame Sommer-Geissbühler, à Sumiswald, la famille Niederhauser, à Langnau, Mademoiselle Rosette Meister, à Berthoud, et les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère fille, sœur, belle-sœur, nièce et cousine,

Mademoiselle Alice GEISSBÜHLER

décédée dans sa 31me année, après une longue maladie patiemment supportée.

Neuchâtel, le 27 septembre 1911.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.
II Timothée IV, v. 7.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 29 septembre, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Sablons 19.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de **l'Union sténographique suisse A. P., section de Neuchâtel,** sont informés du décès de

Mademoiselle Alice GEISSBÜHLER

sœur de leur collègue, Mademoiselle Ella Geissbühler, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu le vendredi 29 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Sablons 19.

LE COMITÉ

Monsieur et Madame Edouard Gygax et leurs enfants: Charles, Caroline, Edouard, Berthe, Frida et Rodolphe, à Neuchâtel, Monsieur Jacob Gygax, ses enfants et petits-enfants, à Walperswyl, Monsieur et Madame Albert Gygax, à Berthoud, et les familles alliées, Madame et Monsieur Mollet-Stalder et leurs enfants, à Rütti, Monsieur Fritz Stalder, à Bienne, Monsieur Jean Stalder, à Rütti, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine et parente

Mademoiselle Anna GYGAX

que Dieu a reprise à lui aujourd'hui 27 courant, dans sa 20me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 27 septembre 1911.

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien; il me fait reposer dans de verts pâturages, il me dirige près des eaux paisibles. Ps. XXIII.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu le vendredi 29 septembre, à 3 heures du soir.

Domicile mortuaire: Fahys 167.

On ne touchera pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Hasler et leur fils Roland, Monsieur et Madame Hasler et leur famille, Monsieur Lack et sa famille, à Kappel, et les familles alliées font part à leurs parents, amis et connaissances du départ pour le ciel de leur chère petite fille,

ODILE-GERMAINE

enlevée à leur affection, à l'âge de 7 mois.

L'Eternel l'avait donnée, l'Eternel l'a ôtée, que le nom de l'Eternel soit béni.

L'ensevelissement aura lieu à La Coudre, le vendredi 29 septembre, à 1 heure après midi.

Madame veuve J.-L. Berger et ses enfants: Jean-Louis, Edmond et Pierre,
Madame et Monsieur Holliger-Berger et famille,
Messieurs Charles et Edouard Vaucher,
ainsi que les familles Berger, à Neuchâtel et Wavre, ont la très profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Mademoiselle Gabrielle BERGER

leur très chère et très aimée fille, sœur, nièce et parente que Dieu a reprise à lui mardi, à l'âge de 19 ans.

Que ta volonté soit faite!

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le jeudi 28 septembre 1911, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Bel-Air 8.

Prière de ne faire aucune visite

Messieurs les membres de **l'Union Commerciale** de Neuchâtel sont informés du décès de

Mademoiselle Gabrielle BERGER

sœur de leur collègue et ami, Monsieur Edmond Berger, membre actif, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu le jeudi 28 septembre 1911, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Bel-Air 8.

LE COMITÉ

Les membres de l'**Union chrétienne de jeunes gens** de Neuchâtel, sont informés du décès de

Mademoiselle Gabrielle BERGER

sœur de leur ami, Monsieur Edmond Berger, et priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu le jeudi 28 septembre 1911, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Bel-Air 8.

LE COMITÉ

Avis aux abonnés

de la

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Les personnes dont l'abonnement expire au 30 septembre sont priées de le renouveler. — Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements de trois mois dès le 1er octobre.

Les demandes de délai de paiement doivent parvenir à notre bureau jusqu'à SAMEDI 30 SEPTEMBRE; faute de quoi, les frais de retour du remboursement non accepté seraient à la charge du destinataire.

JUSQU'AU 28 SEPTEMBRE, les abonnements peuvent être payés sans frais à notre compte de chèques à la poste.

Jusqu'à lundi soir

2 OCTOBRE, à 6 HEURES, dernier délai, les quittances peuvent être retirées à notre bureau, Temple-Neuf 1.

OBSERVATOIRE DU JORAT

Service spécial de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*

Prévision du temps

Du 28 septembre. — Nuageux, ondées localisées seulement.

Bulletin météorologique - Septembre

Observations faites à 7 h. ¼, 1 h. ½ et 9 h. ¼

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Température en degrés centig. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
27	14.8	7.2	21.5	726.5	0.8	var.	faible	nuag.

28. 7h. ½: Temp.: 13.8. Vent: N.-E. Ciel: couvert.
Du 27. — Le ciel se couvre vers 4 heures.

Hauteur du baromètre réduite à 0
suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm.

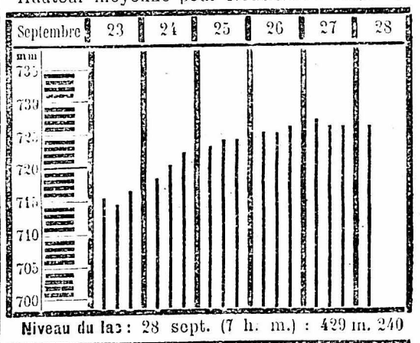

Niveau du lac: 28 sept. (7 h. m.): 429 m. 240

Bulletin météor. des C.F.F., 28 sept., 7 h. m.

Altitude mètres	STATIONS	Temper. centigr.	TEMPS et VENT
280	Bâle	16	Couvert. Calme.
543	Berne	13	» »
587	Coire	10	Tr. b. tps. »
1543	Davos	0	» »
632	Fribourg	14	Couvert. »
394	Genève	9	Tr. b. tps. »
475	Glaris	8	Couvert. »
1109	Göschenen	10	Tr. b. tps. »
566	Interlaken	13	Couvert. »
995	La Chaux-de-Fonds	13	Pluie. »
450	Lausanne	16	Tr. b. tps. »
208	Locarno	14	» »
338	Lugano	13	» »
439	Lucerne	13	Couvert. »
398	Montreux	15	Quelq. nuag. »
482	Neuchâtel	16	Couvert. »
505	Ragatz	10	Quelq. nuag. »
673	Saint-Gall	12	Couvert. »
1856	Saint-Moritz	3	Tr. b. tps. »
407	Schaffhouse	13	Couvert. »
562	Thoune	13	» »
389	Vevey	16	Quelq. nuag. »
1609	Zermatt	4	Tr. b. tps. »
410	Zurich	12	» »

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ